

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE





TCHAD

Photo: Alessandro Gandolfi

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
---------------------	----------

Pourquoi se concentrer sur la sécurité alimentaire ?	6
---	----------

Cadre de référence	8
---------------------------	----------

- Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?
- Une approche générale à la sécurité alimentaire et au droit à l'alimentation
- La sécurité alimentaire et les Objectifs de Développement Durable (ODD)

La sécurité alimentaire pour COOPI : concepts clés	15
---	-----------

COOPI dans la gestion opérationnelle	29
---	-----------

Bibliographie	44
----------------------	-----------

Liste des acronymes	47
----------------------------	-----------

AUTEURS ET REMERCIEMENTS

COORDINATION :

Sara Baroud, Responsable Developpment et Connaissance

ELABORATION :

Stefano dell'Anna, avec l'appui de Silvia Olivotti

AVEC LA CONTRIBUTION SCIENTIFIQUE DE :

Prof. Maria Sassi (Università di Pavia)

UN REMERCIEMENT A

Tout le personnel COOPI au siège central et dans les bureaux à l'étranger qui a participé aux différentes phases de cette élaboration. Un remerciement spécial au directeur Ennio Miccoli pour l'intérêt et la disponibilité montrés pendant tout le processus d'élaboration de ce document

DOCUMENTS DE REFERENCE INTERNES A L'ORGANISATION

- Lignes Directrices sur la Responsabilité Sociale des Entreprises
- Lignes Directrices sur l'Enfance et Adolescence
- Lignes Directrices sur l'Environnement et Réduction des Risques de Catastrophes
- Lignes Directrices sur le Genre
- Lignes Directrices sur la Protection
- Lignes Directrices sur la Sécurité Nutritionnelle
- Lignes Directrices Eau, Hygiène et Assainissement

Projet graphique : Gruppo Egeo srl

Photo de couverture : Massimo Zecchini

Date de publication : Décembre 2023

Introduction



COOPI - Cooperazione Internazionale est une organisation humanitaire, qui depuis près de 60 ans, s'engage à lutter contre toutes les formes de pauvreté et à accompagner les populations frappées par les guerres, les crises socio-économiques ou les catastrophes naturelles, vers la reprise et le développement durable et soutenable. COOPI est aujourd'hui une fondation présente dans 33 pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et des Caraïbes, avec plus de 252 projets humanitaires qui atteignent près de 7 millions de personnes. À travers l'engagement, la motivation, la détermination et le professionnalisme de ses collaborateurs, COOPI veut contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la croissance des communautés avec lesquelles elle collabore dans le monde, intervenant là où des situations d'urgence se présentent, ou lorsqu'il existe des nécessités de reconstruction et de développement, afin d'obtenir un équilibre meilleur entre le Nord et le Sud, entre zones développées et zones sous-développées ou en voie de développement.

Depuis sa création, COOPI a fait de **la sécurité alimentaire l'un de ses principaux domaines**

d'intervention. La complexité de la question et la vaste expérience acquise au fil des ans ont rendu nécessaire une réflexion de l'organisation afin de définir les éléments essentiels de ses actions dans le secteur et, en même temps, de capitaliser, partager et promouvoir les nombreuses bonnes pratiques mises en œuvre. Les programmes de sécurité alimentaire de COOPI couvrent le **continuum entre l'urgence, le développement et la paix**, et comprennent des interventions aussi diverses que le soutien à l'agriculture et à l'élevage, la gestion concertée et durable des ressources naturelles et environnementales, l'adaptation au changement climatique, la valorisation de l'approche « filière », la promotion du développement rural et des moyens de subsistance, la disponibilité, l'accès et l'utilisation des ressources, et l'aide alimentaire dans les situations d'urgence humanitaire.

Ce document vise à illustrer le **positionnement de COOPI en matière** de sécurité alimentaire, à décrire son approche de la gestion opérationnelle et à mettre en évidence certaines bonnes pratiques dans ce domaine.

Pourquoi se concentrer sur la sécurité alimentaire ?



6

Dans un monde globalisé, où les crises locales sont de plus en plus exacerbées par des facteurs et des dynamiques globales, et vice versa, la planète est confrontée à un énorme défi : nourrir, loger et **assurer une vie saine à la population humaine croissante, tout en préservant l'environnement et les ressources naturelles** au profit des générations futures. Pour relever ces défis, la production alimentaire durable et la gestion de l'environnement sont cruciales. La croissance démographique (9,7 milliards d'habitants d'ici à 2050, 10,8 milliards d'ici à 2080 et 11,2 milliards d'ici à 2100) entraînera une augmentation de la demande alimentaire; par ailleurs, la production alimentaire sera plus difficile en raison de la perte de biodiversité et de fertilité des sols. Au cours des dernières décennies, **le secteur agricole est confronté à de multiples crises liées au modèle de production agricole, aux systèmes et aux régimes alimentaires ainsi qu'à la nutrition**¹. Cela affecte également toutes les dimensions de la sécurité alimentaire ainsi que la quantité, la qualité, la sécurité et, en définitive, les prix des denrées alimentaires, ce qui a des conséquences importantes sur la disponibilité et l'accès à des régimes alimentaires sains. Le changement climatique peut également contribuer à modifier la composition nutritionnelle des principales cultures de base, notamment en diminuant la teneur en protéines

et en certains minéraux et vitamines essentiels. Les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient et ont un impact négatif, en particulier sur l'agriculture familiale², qui produit 80 % des denrées alimentaires consommées dans le monde³.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organisation - FAO) a constaté que les chocs climatiques étaient la principale cause des crises alimentaires. Par ailleurs, le modèle agricole actuel a été reconnu comme étant directement et indirectement responsable de plus de 30 % des émissions responsables du réchauffement climatique⁴. Les systèmes alimentaires intensifs, par leur utilisation non durable des ressources naturelles, mettent en péril la biodiversité et favorisent la propagation des zoonoses, réduisant encore les revenus des petites exploitations familiales.

Pour saisir la complexité croissante des relations entre l'environnement, la biodiversité et la santé, il est utile de se référer à l'approche « une seule santé » (*One Health*)⁵, développée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et soutenue par un partenariat croissant au sein du système des Nations Unies⁶. Cette approche reconnaît la manière dont la santé humaine, animale et environnementale sont systématiquement liées, en rendant explicite le lien entre alimentation et santé et en

¹ CSA, 2021.

² FAO, 2016.

³ FAO, 2014.

⁴ OCDE, 2015.

⁵ OMS, 2017.

⁶ La FAO, le PNUE et l'OMSA ont également promu cette approche après 2017.

proposant des recommandations politiques qui soulignent l'interconnexion des composantes opérationnelles des systèmes alimentaires (en termes de production, de transformation, de distribution et de consommation des aliments) qui entravent ou renforcent la résilience en matière de santé. La relation entre l'alimentation et la santé a également été soulignée lors de la première et la deuxième conférence internationale sur la nutrition organisées par la FAO et l'OMS, respectivement en 1992 et 2014, et est largement reconnue par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO.

Selon le dernier rapport de la FAO⁷ et du Programme alimentaire mondial (PAM)⁸, le nombre de personnes touchées par la faim en 2021 est estimé à 828 millions, soit une augmentation d'environ 150 millions depuis le déclenchement de la pandémie de COVID-19 (104 millions en 2019 et 46 millions en 2020), et 50 millions de personnes dans 45 pays sont au bord de la famine. **Selon les estimations, près de 670 millions de personnes souffriront de la faim en 2030** : cela représentera 8 % de la population mondiale, soit le même pourcentage qu'en 2015 lors du lancement de l'Agenda 2030. Si l'on considère que 70 % des personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde (1,4 milliard de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour) résident dans des zones rurales, avec un accès difficile à la nourriture et des problèmes de malnutrition (malgré le fait que la plupart d'entre elles dépendent au moins en partie de l'activité agricole), on comprend la

nécessité urgente et indéniable de placer l'agriculture familiale au centre des politiques clés visant à assurer la sécurité alimentaire. Dans cette optique, les Nations Unies ont déclaré la **Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-28)** afin de souligner l'importante contribution des agriculteurs familiaux pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, améliorer les moyens de subsistance, gérer les ressources naturelles, protéger l'environnement et atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Un tel panorama au niveau mondial permet de reconnaître la sécurité alimentaire comme un outil pour garantir un droit fondamental, celui de l'accès à l'alimentation :

« Le droit à une nourriture adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer. »⁹

Cette approche, désormais reconnue au niveau des Nations Unies, guide stratégiquement les interventions de COOPI, confirmant l'incisivité de son approche multisectorielle à la sécurité alimentaire dans toutes ses interventions. Dans le présent document, la position de l'organisation dans le secteur de la sécurité alimentaire est donc détaillée au moyen des concepts clés auxquels elle est alignée et des bonnes pratiques qui les concrétisent dans la gestion opérationnelle.

7



NIGER

Photo: Massimo Zecchini

⁷ FAO/PAM, 2022.
⁸ PAM, 2022.

⁹ CESC, 1999.

Cadre de référence

QU'EST-CE QUE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?



8

TCHAD

Photo : Michele Papa

Le concept de sécurité alimentaire est né dans les années 1970 et **n'a cessé d'évoluer**, reflétant sa complexité et la difficulté de l'intégrer correctement dans un cadre politique et opérationnel en mutation. Le terme « sécurité alimentaire » et sa signification initiale ont été proposés pour la première fois dans le rapport de la Conférence mondiale de l'alimentation¹⁰ à la suite de la *Conférence mondiale de l'alimentation* de la FAO qui s'est tenue en 1974 dans le sillage de la crise alimentaire survenue au milieu des années 1970. Cependant, cette définition souffrait d'une approche simpliste qui attribuait l'insécurité alimentaire au **manque de ressources alimentaires en termes quantitatifs et au niveau élevé des prix des denrées alimentaires à l'échelle internationale**. Par la suite, l'idée traditionnelle selon laquelle la sécurité alimentaire n'était pas garantie lorsqu'il y avait une différence entre l'offre et la demande

de denrées alimentaires a été remplacée par une approche de la politique alimentaire fondée sur le « **droit d'accès** » à l'alimentation (*entitlement to food*)¹¹, puis sur le « **droit à l'alimentation** » (*right to food*). L'idée novatrice qui sous-tend ce concept est que les individus souffrent de la faim non pas tant en raison d'une offre insuffisante de ressources alimentaires, mais parce qu'ils n'ont pas suffisamment de contrôle sur ces ressources. Sur la base de ces considérations, la FAO a introduit le concept d'**accès aux ressources**, qui englobe et dépasse la simple équation de l'offre et de la demande de denrées alimentaires¹². L'étape suivante a été l'inclusion du concept de **qualité des aliments**, évaluée non plus seulement en termes d'apport calorique mais aussi en termes de teneur en micronutriments¹³ et faisant l'objet de préférences et de choix fondés sur les traditions des communautés locales. La perspective a ensuite été élargie suite

¹⁰ ONU, 1975.

¹¹ Amartya Sen, 1981.

¹² FAO, 1983

¹³ Les micronutriments sont définis comme les nutriments dont les êtres vivants ont besoin en petites quantités (les humains généralement en nécessitent de moins de 100 milligrammes par jour) pour assurer les fonctions physiologiques essentielles à un bon métabolisme (Comité canadien de l'UNICEF, 2006). Un apport déséquilibré de ces substances entraîne des carences nutritionnelles et des dysfonctionnements métaboliques.

à l'introduction du concept de **sécurité humaine**¹⁴, dont la sécurité alimentaire est une composante¹⁵, au même titre que la sécurité sanitaire, économique et environnementale, pour n'en citer que quelques-unes. La définition de la sécurité alimentaire communément acceptée et citée est celle proposée lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996 et mise à jour en 2021, selon laquelle :

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont à tout moment un accès physique, (social) et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »¹⁶

La définition ci-dessus souligne le caractère multisectoriel de la sécurité alimentaire, initialement considérée comme reposant sur quatre dimensions : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité des ressources alimentaires.

On entend par **disponibilité** des ressources alimentaires la présence effective de celles-ci en quantité et en qualité

suffisantes pour répondre aux besoins des individus¹⁷. Toutefois, la disponibilité effective des ressources ne signifie pas nécessairement que les personnes qui en ont besoin sont en mesure de les acquérir ; pour cela, l'accès aux ressources doit être garanti. L'**accès** aux ressources est donc complémentaire de leur disponibilité et comporte à la fois une composante physique et économique. La composante de l'**utilisation** des ressources alimentaires est tout aussi importante, car elle a un impact considérable sur la qualité et la quantité de ces ressources. En fait, l'utilisation fait référence à tous les processus de préparation/transformation et de stockage des ressources. Le concept de **stabilité** est lié aux notions de disponibilité, d'accès et d'utilisation des ressources. Pour qu'une communauté bénéficie d'une sécurité alimentaire, elle doit avoir accès en permanence aux ressources dont elle a besoin, ce qui implique leur disponibilité continue dans le temps et dans l'espace, même dans des situations de choc telles que les fluctuations du marché, les hausses de prix ou les famines.



¹⁴ La sécurité humaine est définie comme l'état de sécurité contre les menaces chroniques et de protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne. Il existe sept types de sécurité humaine : économique, alimentaire, sanitaire, environnementale, physique, communautaire et politique (PNUD 1994).

¹⁵ PNUD, 1994.

¹⁶ FAO, 1996-2001. Le terme « social » a été ajouté à la définition dans le rapport 2001 de la FAO sur l'état de l'insécurité alimentaire.

¹⁷ On entend par là la disponibilité des ressources d'un pays résultant de la combinaison de la production intérieure, des importations, des stocks intérieurs et de l'aide extérieure.

Ces quatre dimensions de la sécurité alimentaire sont reconnues implicitement ou explicitement dans l'interprétation juridique du droit à l'alimentation¹⁸

qui mentionne la disponibilité et l'accessibilité de la nourriture et fait référence à l'utilisation relative aux besoins alimentaires et à la stabilité en tant que nécessité pour les États de veiller à ce que les groupes de population et les individus vulnérables reçoivent une alimentation adéquate, même en période de graves contraintes des ressources. En outre, les directives de 2004 sur le droit à l'alimentation renforcent le lien entre le droit à l'alimentation et ces quatre dimensions de la sécurité alimentaire¹⁹.

Une étape importante dans la définition du concept de sécurité alimentaire a été franchie avec le processus de **réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)** en 2009, qui, grâce à des mécanismes inclusifs de dialogue avec la société civile (Mécanisme de la société civile – MSC ou Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones – MSCPA), le secteur privé (Mécanisme du secteur privé – MSP) et le monde universitaire et de la recherche (Groupe d'experts de

haut niveau – High-level Panel of Experts, HLPE) (Fig. 1), a acquis une plus grande légitimité dans la gouvernance mondiale de l'agriculture et a permis un **dialogue entre la définition de la sécurité alimentaire et les priorités émergentes dans le contexte international**, telles que les crises prolongées et l'accès aux ressources naturelles et aux marchés fonciers.

Dans le contexte des discussions et des négociations du CSA, au cours de la dernière décennie les conclusions et les analyses de la littérature académique soulignent la nécessité d'ajouter les dimensions de l'**agentivité** et de la **durabilité** comme dimensions clés de la sécurité alimentaire, aux côtés de la disponibilité, de l'accès, de l'utilisation et de la stabilité. Le concept d'**agentivité** est défini, dans le cas spécifique de la sécurité alimentaire, comme la capacité des individus ou des groupes à prendre leurs propres décisions sur ce qu'ils mangent et ce qu'ils produisent, en définissant à la fois le modèle de production et de distribution des aliments dans les systèmes alimentaires, jusqu'à participer à la définition des politiques agroalimentaires²⁰. Le concept d'agentivité dans les systèmes alimentaires est profondément lié aux

10

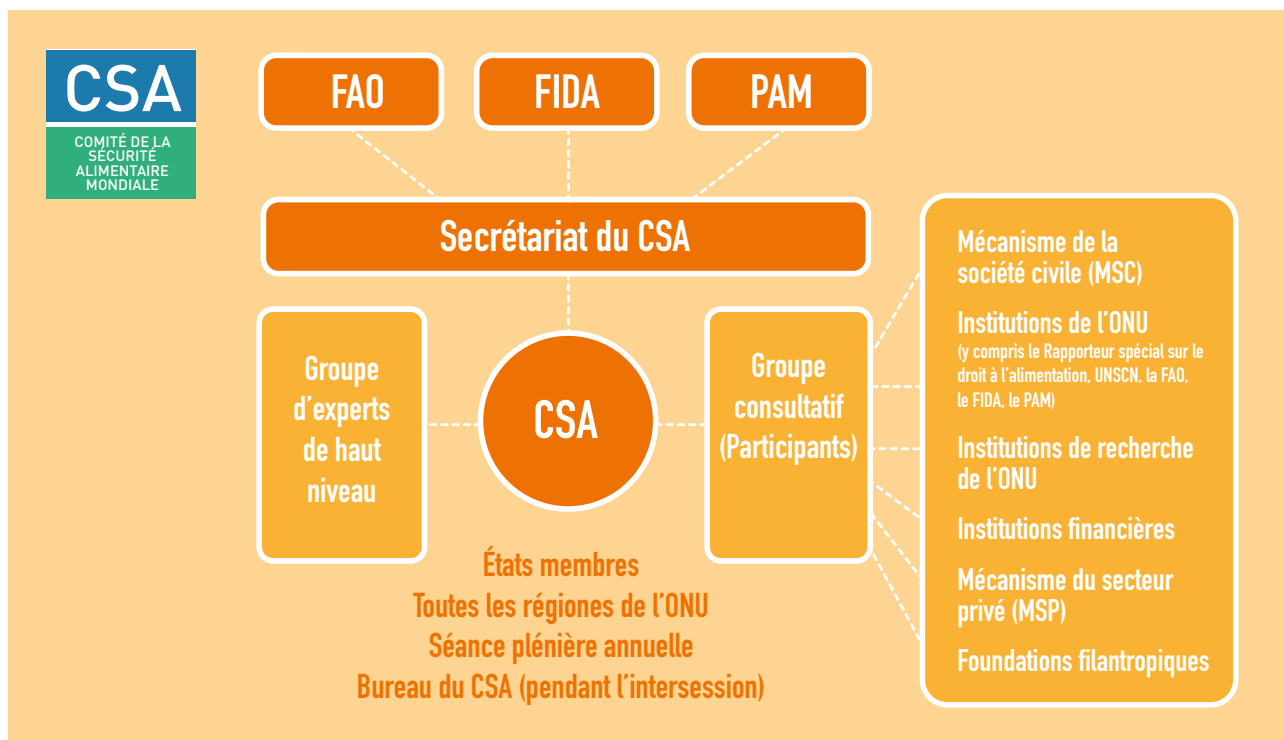


Fig. 1. Structure du Comité mondial de la sécurité alimentaire (adapté de CSA 2022 – COOPI 2022).

¹⁸ CESCR, 1999.

¹⁹ FAO, 2005.

²⁰ Burchi et de Muro, 2016; HLPE 12, 2017; HLPE 14, 2019.

droits de l'homme, y compris au droit à l'alimentation. La **durabilité** fait référence à la capacité à long terme des systèmes alimentaires à assurer la sécurité alimentaire et des niveaux adéquats de nutrition dans le présent sans compromettre les fondements environnementaux, économiques et sociaux pour les générations futures. La durabilité, en tant que dimension de la sécurité alimentaire, implique la mise en œuvre de pratiques au sein des systèmes alimentaires qui respectent et protègent les écosystèmes à long terme, compte tenu de leur interaction complexe avec les systèmes économiques et sociaux nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition²¹.

Ainsi, **les six dimensions de la sécurité alimentaire - la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité, l'agentivité et la durabilité - sont toutes interconnectées** par un complexe système de relations. Par exemple, la nourriture doit être disponible pour être accessible, mais elle n'est pas accessible à tous si les individus et les groupes n'ont pas la capacité d'exercer l'agentivité qui leur permet d'acheter les produits alimentaires dont ils ont besoin et de façonner les systèmes alimentaires en

fonction de leurs préférences. De même, si les denrées alimentaires ne sont pas produites selon des pratiques durables, leur stabilité et leur utilisation sont menacées, ce qui compromet leur disponibilité et leur accès à long terme (fig. 2).

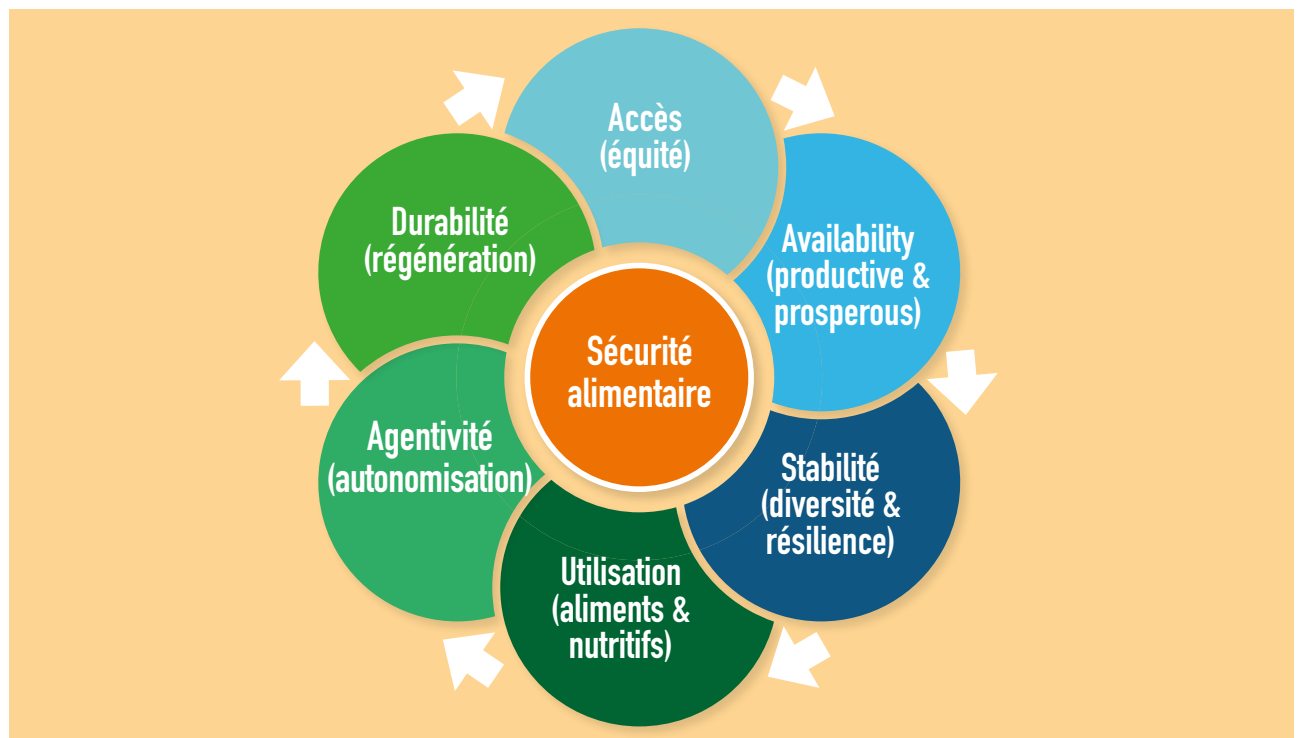


Fig. 2. Les six dimensions de la sécurité alimentaire (adapté de HPLE 2020 – COOPI 2022).

²¹ El Bilali et al., 2018; Meybeck et Gitz, 2017; Carlsson et al., 2017.

UNE APPROCHE GÉNÉRALE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AU DROIT À L'ALIMENTATION

12

Le concept de sécurité alimentaire doit être considéré dans le contexte plus large de crise climatique et de santé mondiale, en adoptant comme cadre de référence une **approche fondée sur les systèmes alimentaires durables**. Le cadre des systèmes alimentaires²² reconnaît la complexité des relations entre les systèmes qui soutiennent la production alimentaire, les chaînes d'approvisionnement alimentaire, le comportement des consommateurs individuels, les régimes alimentaires et les résultats nutritionnels et globales qui affectent le système²³. Les systèmes qui définissent la production alimentaire comprennent les écosystèmes, les systèmes humains, les systèmes énergétiques, les systèmes économiques et les systèmes de santé, qui fournissent des intrants essentiels au système alimentaire.

Parallèlement, l'évolution du concept de sécurité alimentaire au niveau mondial place **au centre le droit à l'alimentation**²⁴ - en d'autres termes : « le droit à une alimentation adéquate » - en tant que cadre juridique essentiel pour garantir la sécurité alimentaire et la durabilité des systèmes alimentaires. Le concept de « droit à l'alimentation » a été introduit dans les Directives Volontaires de la FAO adoptées en 2004, qui, sur la base de l'hypothèse désormais largement reconnue que les États ont l'obligation de respecter, protéger et réaliser le droit à l'alimentation, peuvent être utilisées pour orienter l'action des États et promouvoir un système de lutte contre la faim par une approche fondée sur les droits de l'homme.

En conclusion, le concept de sécurité alimentaire a évolué au fil du temps, reconnaissant, outre les quatre dimensions de disponibilité, accès, utilisation et stabilité, la centralité des dimensions supplémentaires que sont l'agentivité et la durabilité, à décliner dans le cadre d'une approche des systèmes alimentaires durables et interpréter conformément à la définition juridique du droit à l'alimentation.



MALAWI

Photo : Il maestro e Margherita

22 HLPE, 2017; HLPE, 2020.

23 Fanzo et al, 2020; Maestre, Poole et Henson, 2017; Béné et al., 2019.

24 FAO, 2005.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Au niveau mondial, en abordant la question de la sécurité alimentaire, il est utile de souligner comment elle est reflétée dans la **Déclaration du Millénaire** (ONU 2000), qui était divisée en huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont le premier visait à réduire de moitié le pourcentage de la population mondiale souffrant de la faim. La communauté internationale a ensuite poursuivi son engagement en adoptant **l'Agenda 2030 pour le développement durable**, signé par tous les États membres de l'ONU en 2015. Au cœur de ce programme se trouvent les 17 Objectifs de développement durable (ODD), qui représentent un appel urgent à l'action de la part de tous les pays - développés et en développement - dans le cadre d'un partenariat mondial. Le deuxième objectif de l'Agenda 2030, « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable », et les deux premiers objectifs spécifiques sont particulièrement pertinents dans le cadre du débat sur la sécurité alimentaire :

- **Objectif 2.1** D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante. Deux indicateurs sont utilisés pour suivre les progrès vers cet objectif : la prévalence de la sous-alimentation (Prevalence of Undernourishment - PoU) et la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à sévère selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire basée sur les expériences (Food Insecurity Experience Scale - FIES).
- **Objectif 2.2** D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

L'évolution de la situation internationale en matière d'urgence climatique laisse présager une crise alimentaire mondiale, avec un nombre croissant de personnes souffrant de la faim et de l'insécurité alimentaire. Les systèmes mondiaux d'approvisionnement alimentaire ont été partiellement ébranlés par une combinaison en cascade d'escalade des conflits, de chocs liés au climat et d'inégalités croissantes. **Une analyse minutieuse des problèmes critiques** des systèmes actuels de gouvernance alimentaire mondiale, ainsi que des systèmes alimentaires durables interconnectés avec les six dimensions de la sécurité alimentaire, **peuvent permettre la réalisation des ODD**, en particulier ceux liés à l'éradication de la faim dans le monde.



TCHAD

Photo : Alessandro Gandolfi

LES ÉTAPES CLÉS

1974 – Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a été créé en 1974 en tant que comité technique de la FAO, avec pour mandat la coordination et le contrôle des pratiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

1975 – Rapport de la Conférence mondiale de l'alimentation
Introduction du concept de sécurité alimentaire, selon lequel l'état de sécurité alimentaire d'un pays se mesure à la quantité de ressources alimentaires stockées et à la capacité de surmonter des pénuries alimentaires temporaires.

1994 – Rapport sur le développement humain (PNUD)
Introduction du concept de sécurité humaine, dont la sécurité alimentaire est une composante, au même titre que la sécurité sanitaire, économique et environnementale.

1996 – Sommet mondial de l'alimentation (FAO)
Adoption de la définition de la sécurité alimentaire, toujours acceptée, qui met l'accent sur le caractère multidimensionnel du concept, y compris ses composantes que sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. Introduction du concept de droit à l'alimentation, largement débattu dans les années suivantes.

2001 – L'état de l'insécurité alimentaire (FAO)
La définition de 1996 est confirmée et la composante sociale est définie comme étant aussi essentielle que la composante physique et économique pour déterminer l'accès aux ressources alimentaires.

2004 – Directives volontaires à l'appui de la concrétisation

progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (FAO)
Ces directives tiennent compte des instruments internationaux qui sanctionnent la concrétisation progressive du droit de chaque individu à un niveau de vie adéquat, y compris l'alimentation.

2009 – Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale est profondément réformé avec la mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance et une nouvelle définition du concept de sécurité alimentaire.

2011 – Création du cluster mondial pour la sécurité alimentaire, dans le but de coordonner la réponse en matière de sécurité alimentaire lors d'une crise humanitaire, en abordant les questions de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation des denrées alimentaires.

2012 – Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (CSA)

2014 – Deuxième conférence internationale sur la nutrition (ICN2), Déclaration de Rome sur la nutrition (FAO/OMS)

2015 – Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées (CSA)

2019 – Les dix éléments de l'agroécologie (FAO)

La sécurité alimentaire pour COOPI : concepts clés



COOPI considère la sécurité alimentaire comme transversale et incontournable dans les interventions et projets de développement qu'elle met en œuvre dans le monde. La question étant très complexe et riche en facteurs et variables intrinsèques à chaque contexte local et à chaque intervention, elle doit être correctement encadrée, dans le but de structurer des actions ciblées et efficaces capables de faire face aux situations d'urgence, tout en favorisant les processus de développement à moyen et long terme.

Dans ce panorama, COOPI consacre des ressources et de l'attention à la phase **d'analyse du contexte**, afin d'identifier correctement les causes de l'état d'insécurité alimentaire, de manière à mieux définir les méthodes et les stratégies d'intervention. Pour mener à bien cette analyse, il est fondamental de se

référer à des systèmes de classification internationaux, formellement reconnus et comparables entre les différents contextes locaux et zones géographiques. Dépassant la logique des décennies passées, COOPI se réfère désormais au **Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire** (IPC²⁵), qui est une échelle mondiale normalisée permettant de classer la gravité et l'ampleur de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. L'IPC est le résultat d'une collaboration entre différentes organisations aux niveaux mondial, régional et national, qui se sont engagées à développer et à maintenir une analyse de haute qualité de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans un pays ou une zone géographique donné(e), et constitue de plus en plus la norme internationale pour leur classification. Dans ce contexte, il est possible de

²⁵ <https://www.ipcinfo.org/>

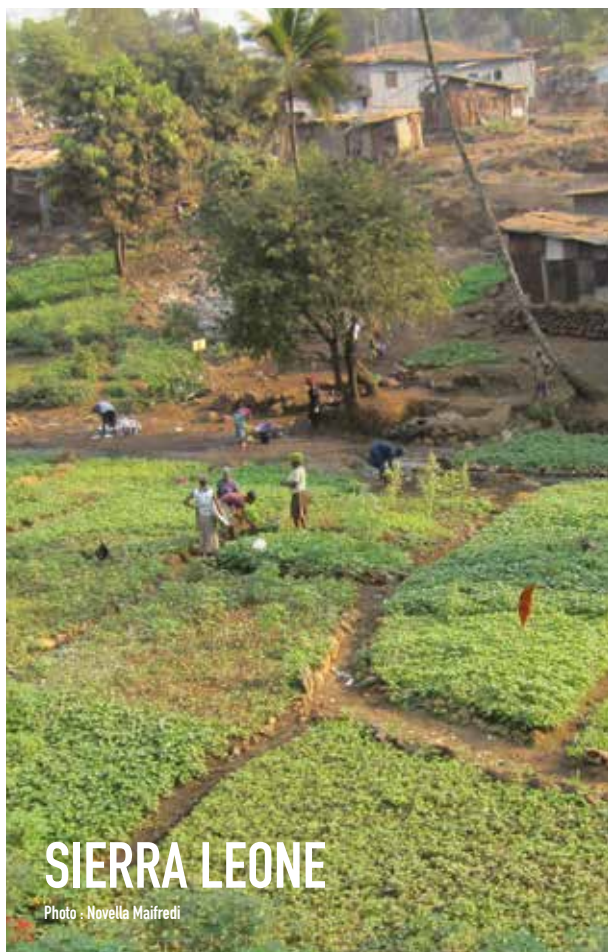
faire la distinction entre l'insécurité alimentaire aiguë, l'insécurité alimentaire chronique et la malnutrition aiguë. Des interventions différentes et bien ciblées sont nécessaires pour chacune de ces situations. L'IPC est une plateforme qui met en évidence les liens entre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, ainsi qu'entre l'insécurité alimentaire aiguë et chronique, afin de soutenir la **planification de la réponse selon une approche intégrée et multifactorielle** qui garantit le plus haut niveau de coordination entre les différentes compétences.

Une fois le problème de l'insécurité alimentaire identifié et analysé sur la base des causes souvent interconnectées qui contribuent à le générer, COOPI structure son intervention de manière à **agir non seulement sur ses effets mais aussi et surtout sur ses causes**, en reconnaissant au centre de son travail

le droit à l'alimentation sanctionné au niveau mondial. L'objectif de COOPI est en effet de s'assurer que les populations avec lesquelles elle coopère ont accès à des ressources alimentaires adéquates et suffisantes, tout en travaillant au renforcement des capacités en termes de préparation, de réponse et de récupération en cas de chocs ayant un impact sur l'état de la sécurité alimentaire elle-même. Cet objectif se concrétise donc dans la mise en œuvre d'interventions en réponse à des situations d'**urgence** qui apportent un soutien aux populations pour répondre à leurs besoins immédiats, principalement dus à des problèmes de disponibilité et/ou d'accès à la nourriture. Dans la logique d'une approche intégrée, COOPI opère également dans le but de promouvoir la sécurité alimentaire dans les contextes de **développement**, dont elle cherche à consolider les processus à travers le renforcement des capacités communautaires, puisque c'est précisément dans la faiblesse de ces processus qu'elle identifie la cause de l'apparition des crises, y compris les crises alimentaires.

Pour maximiser l'efficacité de son travail, COOPI a également rejoint une initiative supplémentaire au niveau international : le **cluster mondial pour la sécurité alimentaire** (gFSC²⁶). Le gFSC se concentre sur le renforcement de la coopération et des partenariats mondiaux en travaillant directement avec une variété de parties prenantes, y compris les ONG, les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les agences de l'ONU, les gouvernements et les bailleurs de fonds. Le gFSC a été créé en 2011 **pour coordonner la réponse en matière de sécurité alimentaire lors d'une crise humanitaire**, en abordant les questions de disponibilité, d'accès et d'utilisation des denrées alimentaires. Le groupe est basé auprès du PAM à Rome et est co-dirigé par le PAM et la FAO. Il fournit des directives au niveau national qui soutiennent une large base et une réponse rapide. Le gFSC travaille avec les systèmes nationaux de clusters à la fois dans les cas de catastrophes soudaines, dues à des causes naturelles ou humaines, et dans les cas de crises prolongées.

16



SIERRA LEONE

Photo : Novella Maifredi

26 <https://www.fscluster.org/>

UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET MULTIDIMENSIONNELLE

Dans les situations d'urgence et de développement, **l'approche de COOPI tient compte de la multidimensionnalité des facteurs** affectant la sécurité alimentaire des individus, des communautés et des populations. Cela se reflète concrètement dans ses interventions complexes qui comprennent souvent plusieurs secteurs d'intervention et adoptent une approche intégrée de la sécurité alimentaire. En effet, **chacun des secteurs dans lesquels COOPI opère est considéré comme fondamental** pour contribuer à créer les conditions dans lesquelles la sécurité alimentaire peut être garantie et maintenue dans le temps en adoptant précisément une approche multidimensionnelle du problème. La sécurité alimentaire est donc considérée comme dépendant d'un certain nombre de conditions externes qui peuvent être divisées en trois niveaux d'intervention (Fig. 3) :

- **Régional et national** – dont il faut considérer le contexte d'intervention (socio-économique, politique, environnemental, etc.) et la performance économique du secteur agro-alimentaire ;
- **Familial ;**
- **individuel.**

L'intervention de COOPI se concentre principalement sur les niveaux individuel et familial, tout en tenant compte du niveau géographique. Concrètement, COOPI, en adaptant le cadre conceptuel ci-dessus à sa logique d'intervention (Fig. 3), met en œuvre des interventions visant à **accroître la productivité**, dans le but de garantir une disponibilité et un accès constants aux ressources (tant dans le secteur agricole que dans celui de l'élevage), et en même temps des interventions dans d'autres secteurs qui peuvent permettre une utilisation correcte et rationnelle des ressources elles-mêmes, garantissant ainsi également une approche multidimensionnelle du problème de la sécurité alimentaire.

Cette approche multidimensionnelle est exemplifiée par la grande importance accordée à l'adoption de **bonnes pratiques hygiéniques et sanitaires, à l'accès à des sources d'eau potable et à des services de santé** complets et efficaces garantissant aux personnes des conditions de santé optimales pour tirer le meilleur parti des ressources alimentaires. Dans la perspective de la sécurité nutritionnelle, les activités menées par COOPI dans le domaine de **l'éducation alimentaire et**

17

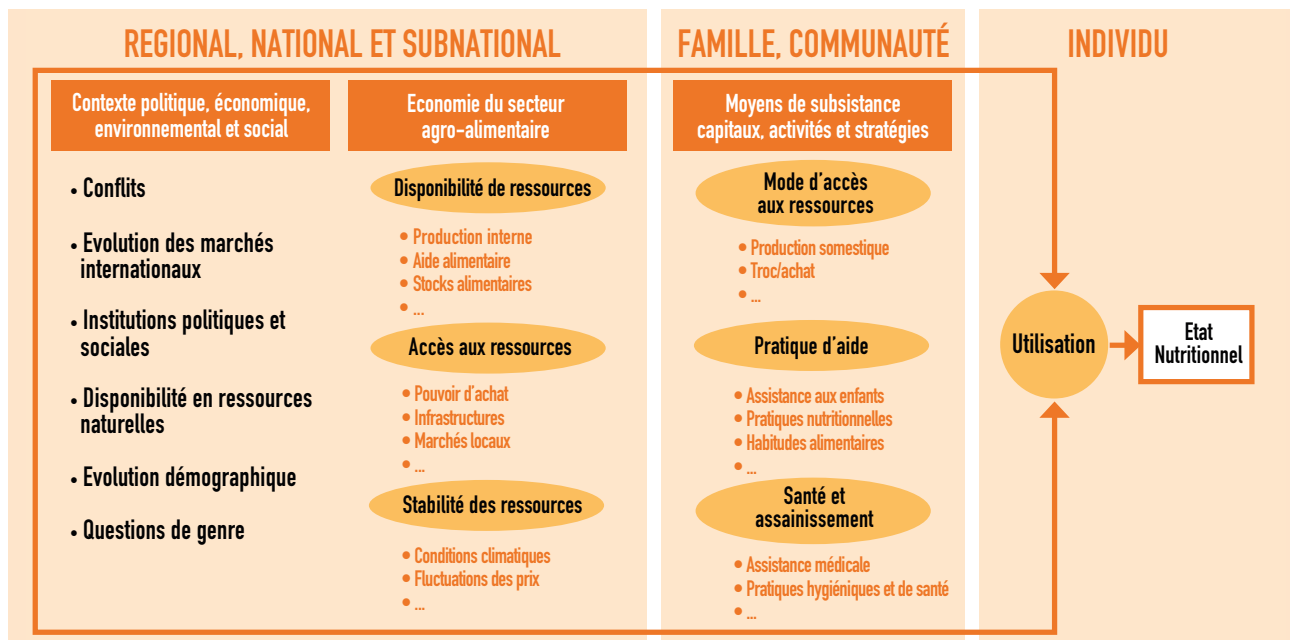


Fig. 3. Les déterminants de la sécurité alimentaire (adapté de FAO 2008 – COOPI 2022).

Légende

Les niveaux
Classes de déterminants

Déterminants
Résultat

nutritionnelle doivent également être comprises dans le même sens, ayant comme but d'inclure les bonnes pratiques alimentaires et les régimes alimentaires sains, en termes de choix, de stockage et de préparation des aliments, dans le respect des habitudes des familles et des communautés. L'appui offert au démarrage et à la conduite **d'activités génératrices de revenus** doit plutôt être compris comme un moyen d'augmenter le pouvoir d'achat des sujets et, par conséquent, comme une amélioration de leurs conditions d'accès aux ressources alimentaires et non alimentaires. D'autre part, il est utile de souligner que COOPI, bien que menant la plupart de ses interventions à l'échelle communautaire, accorde une grande importance et considération au contexte de référence (régional et national), en impliquant les **différents acteurs et institutions formelles et informelles** qui peuvent contribuer à atteindre le résultat attendu.

L'approche multidimensionnelle signifie que COOPI structure son intervention de manière à soutenir les communautés dans toutes leurs composantes. Ces composantes (c'est-à-dire le capital, les structures, les processus et les stratégies), sur lesquelles la communauté s'appuie pour sa subsistance²⁷, déterminent sa **capacité à faire face aux pressions extérieures, qu'elles soient ponctuelles (chocs) ou durables (stress)** : en d'autres termes, elles déterminent sa capacité à s'adapter à de tels événements. Selon cette conception, les concepts de vulnérabilité et de résilience sont d'une importance fondamentale (Fig. 4). Le terme **vulnérabilité** fait référence aux conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui

augmentent la vulnérabilité d'un individu ou d'une communauté et les rendent susceptibles d'être exposés à un risque extérieur²⁸. Le terme **résilience**, par contre, fait référence à la capacité d'un individu, d'une communauté, d'un système, à prévenir, résister et répondre de manière positive et efficace à un large éventail de risques tout en maintenant un niveau de fonctionnement acceptable²⁹.

Ces deux concepts sont étroitement liés, car plus une communauté est vulnérable à un choc/stress, moins elle sera résiliente par rapport à ce choc/stress.

La formulation des questions de sécurité alimentaire en ces termes, à laquelle COOPI s'aligne, s'applique à la fois aux interventions d'urgence et de développement selon une approche intégrée. Plus précisément, l'intervention d'urgence se concentre sur la réponse à la crise générée par l'exposition à un élément perturbateur - choc ou stress - dans le but d'assurer la disponibilité et l'accès aux ressources alimentaires. Cependant, l'organisation estime que l'intervention d'urgence, si elle se limite à la résolution d'une crise contingente, ne permet ni d'éviter ni de limiter le risque de pertes graves en vies humaines et en ressources lors de crises ultérieures. C'est pourquoi COOPI concentre ses interventions dans les contextes de développement sur le renforcement des composantes susmentionnées et, par conséquent, des **capacités d'adaptation des communautés, dans le but de réduire la vulnérabilité aux chocs ou au stress à l'origine des situations d'insécurité alimentaire**. L'adoption de ce type d'approche est donc à l'origine du choix de l'organisation de mettre en œuvre des programmes de sécurité alimentaire qui, en rendant les communautés stables et préparées, agissent en amont des crises en atténuant leurs effets.

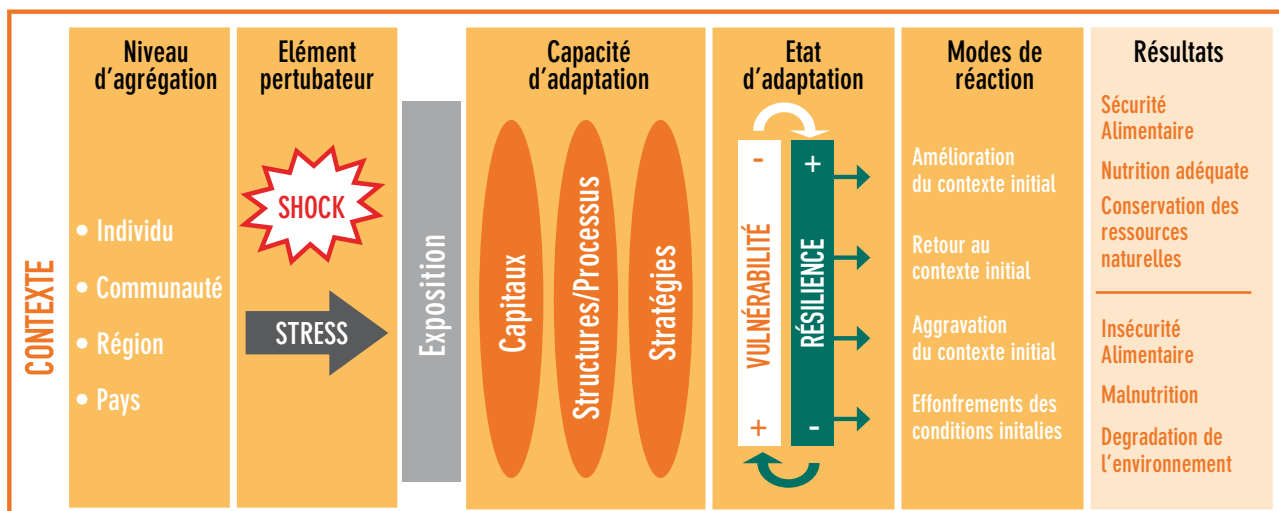


Fig. 4. Vulnérabilité et résilience en matière de sécurité alimentaire (adapté de Frankenberger et al. 2012 – COOPI 2022).

²⁷ Les moyens de subsistance d'une communauté sont définis comme l'ensemble des capacités, des avoirs (ressources matérielles et sociales incluses) et des activités requis pour subsister. La dynamique des moyens de subsistance d'une communauté peut être considérée comme durable lorsque cette communauté est capable de faire face aux chocs et de s'en remettre, tout en maintenant et même en améliorant ses capacités et ses bases d'activités productives, et en offrant des possibilités de subsistance durables aux générations futures (Chambers & Conway 1992).

²⁸ ONU, 2016

²⁹ ONU, 2017.

NUTRITION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : UNE APPROCHE INTÉGRÉE ENTRE L'URGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT.

En ce qui concerne la mise en œuvre d'interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire selon une approche intégrée, il est très important de combiner les actions visant à atteindre la sécurité alimentaire avec celles dans le domaine de la nutrition en réponse à une situation d'urgence. Cette association souligne le lien étroit entre les secteurs de la sécurité alimentaire et de la santé dans une logique d'approche multidimensionnelle. En effet, les situations de malnutrition aiguë qui révèlent un grave problème de santé sont de plus en plus souvent détectées en conjonction avec des problèmes critiques de nature diverse qui, en intervenant sur la disponibilité, l'accès et/ou l'utilisation des ressources, compromettent la réalisation de la sécurité alimentaire. C'est précisément pour cette raison **que COOPI considère comme centrale la structuration de ses interventions autour d'un double objectif : d'une part, résoudre l'urgence nutritionnelle** en soutenant les personnes souffrant de malnutrition aiguë (principalement les enfants de moins de cinq ans) par le biais de programmes de soutien spécifiques ; **d'autre part, soutenir les familles de ces personnes** en les libérant de la situation d'insécurité alimentaire dans laquelle elles se trouvent et qui est souvent à l'origine de la malnutrition. **Pour atteindre le premier objectif, COOPI met donc en œuvre des activités axées sur**

la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë, allant de l'assistance initiale aux bénéficiaires à l'administration de suppléments nutritionnels, en passant par la sensibilisation des communautés locales aux bonnes pratiques nutritionnelles à adopter. **Une attention particulière est accordée à la participation des femmes** à ces activités, car elles sont directement responsables de l'état nutritionnel des enfants et, très souvent, incapables de l'assurer en raison d'une répartition inégale des ressources au sein du ménage due à la discrimination fondée sur le genre. **Les activités visant à améliorer la disponibilité, l'accès et/ou l'utilisation des ressources alimentaires des familles d'enfants mal nourris et d'autres personnes vulnérables** (par exemple, les personnes vivant avec le SIDA, les survivants de VBG³⁰), qui peuvent inclure la distribution de semences et d'outils pour les activités agricoles et le soutien au démarrage de petites activités génératrices de revenus principalement liées à la transformation des aliments, relèvent du deuxième objectif. Ces dernières activités sont prévues pour le moyen et le long terme et soulignent donc une fois de plus l'importance que COOPI attache au **lien entre les interventions d'urgence et celles de développement** afin de renforcer la résilience des communautés avec lesquelles elle coopère, y compris dans le domaine nutritionnel.

19



ÉTHIOPIE

Photo : Coralie Maneri

³⁰ VBG est l'acronyme de "Violences basées sur le genre" (en anglais: Sexual and Gender-based Violence - SGBV), expression communément utilisée pour désigner la violence sexuelle et sexiste.



BONNES PRATIQUES

GOVERNANCE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE – GUATEMALA –

En 2019-2021, grâce aux fonds de l'Union Européenne, COOPI a mis en œuvre un projet avec le but de promouvoir des politiques publiques inclusives en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans deux municipalités de Mam, au nord-ouest du Guatemala. L'intervention a consisté à mettre en œuvre des plans d'action visant à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le biais de stratégies et d'alliances communales et intercommunales, la mise en place de processus de responsabilité et de transparence en faveur du développement intégral des habitants, et la promotion de la participation des citoyens, en particulier des femmes et des jeunes, à la réalisation d'actions pour une gestion durable, inclusive et équitable des terres au niveau communautaire et municipal. Au cours de l'action, deux formations sur la Sécurité alimentaire et la Nutrition (SAN) ont été organisées à l'intention des femmes leaders et des sages-femmes dans les deux

municipalités de San Gaspar Ixchil et de Colotenango, touchant 58 communautés dans le cadre d'une coordination interinstitutionnelle. De même, 47 jeunes ont été formés à la SAN et à l'entrepreneuriat économique et 40 autorités et dirigeants locaux, hommes et femmes, à la gouvernance de la SAN et à l'administration publique. Le projet a également conduit à la création d'un bureau municipal de sécurité alimentaire et de nutrition et à la mise en place d'une table ronde de l'association des municipalités du sud-ouest de Huehuetenango, afin de promouvoir la participation et l'échange sur la question de la gouvernance de la SAN. Enfin, un processus de dialogue avec les acteurs institutionnels des municipalités d'intervention a été mis en place, conduisant à l'identification des questions prioritaires et à la définition de plans d'action. Ce processus a été stratégique pour la création de synergies territoriales et d'alliances stratégiques multi-acteurs.

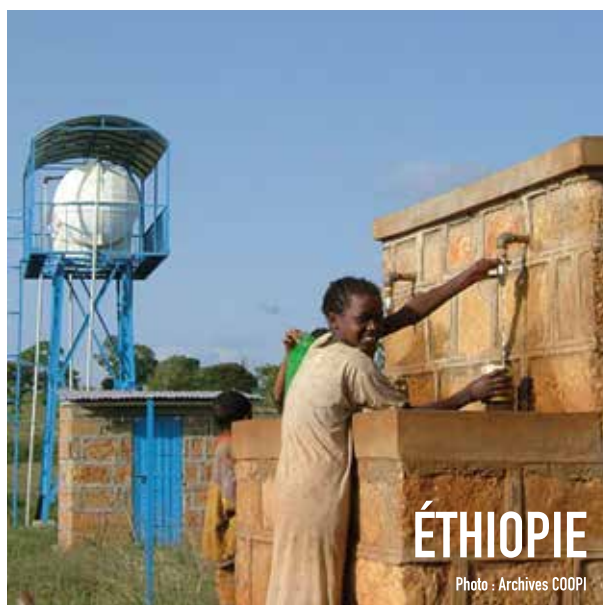
L'EAU : UNE RESSOURCE CENTRALE

En accord avec le sixième Objectif de Développement Durable et en reconnaissant le lien fort entre la gestion de cette ressource et la sécurité alimentaire, COOPI considère qu'il est crucial d'assurer un accès adéquat à l'eau pour les populations ainsi que sa gestion durable, afin de permettre le développement des communautés avec lesquelles elle coopère. En effet, si l'on considère que **90 % des ressources en eau de la planète sont utilisées pour la production alimentaire** et que l'agriculture (en particulier les systèmes d'irrigation) est responsable de 70 % des prélèvements d'eau douce³¹, il est évident, d'une part, que la production et la demande alimentaires exercent une pression croissante sur cette ressource et, d'autre part, qu'il existe un lien étroit entre la question de la sécurité alimentaire et celle de la pénurie d'eau. Il est d'ailleurs particulièrement révélateur que **plus l'indice de développement humain³² d'un pays est faible, plus la priorité de l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole est élevée**, ce qui témoigne de la pertinence de l'utilisation de cette ressource pour satisfaire le besoin de nourrir la population. Dans ce scénario, la nécessité de découpler l'augmentation de la production alimentaire de l'augmentation conséquente de la consommation d'eau est très claire, ce qui se reflète dans les efforts de COOPI pour guider les agriculteurs et les éleveurs dans l'adoption de pratiques appropriées de gestion de l'eau.

COOPI préconise donc une approche stratégique des ressources en eau afin d'en assurer une gestion équitable, efficace et durable. Cette position part du constat que les pays dans lesquels COOPI travaille sont affectés par des dynamiques telles que la pression démographique croissante, qui se concentre de plus en plus dans les zones urbaines, l'appauvrissement des aquifères et l'imprévisibilité croissante des précipitations liée au changement climatique. Ces dynamiques appellent donc à une gestion encore plus attentive des ressources, ce que COOPI accepte comme un défi actuel et futur. Ce défi vise à

garantir aux populations les plus pauvres l'accès aux ressources en eau **tant en termes de production que d'hygiène et de santé**, dans une logique d'approche multidimensionnelle : il s'agit de prendre les mesures appropriées pour que cet accès soit **constant dans le temps**, malgré le caractère erratique des précipitations qui, dans les zones arides où COOPI intervient, constituent la première source d'approvisionnement en eau. **Le stockage de l'eau devient donc essentiel** non seulement pour constituer des réserves d'eau, mais aussi pour limiter le ruissellement³³ et augmenter la teneur en eau des sols, indispensable au maintien des pâturages même en saison sèche. C'est précisément l'accès aux sources d'eau et aux pâturages qui fait l'objet de tensions croissantes entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dans les régions d'Afrique où COOPI intervient. En outre, les activités liées à la **récupération de l'eau de pluie des toits** des bâtiments privés et publics sont de plus en plus intensifiées, afin de constituer un réservoir d'eau unique pour différents usages, tels que, par exemple, l'exploitation de potagers familiaux, l'entretien du bétail et l'exécution d'activités

21



ÉTHIOPIE

Photo : Archives COOPI

³¹ FAO, 2021.

³² L'indice de développement humain (IDH) élaboré par le PNUD et mis à jour chaque année dans le Rapport sur le Développement Humain combine des indicateurs de santé, d'éducation et de niveau de vie pour fournir une référence indicative du développement économique et social d'un pays (PNUD 1990). L'IDH peut être considéré comme un bon indicateur du potentiel de développement d'un pays, résultant de la combinaison de ses composantes humaines et économiques.

³³ Le terme ruissellement désigne le phénomène d'écoulement des eaux de pluie à la surface du sol, qui se produit lorsque la capacité d'infiltration du sol lui-même a été dépassée, de sorte que l'eau ne peut pas pénétrer en profondeur (Beven 2004).

domestiques. De plus, COOPI soutient et met en œuvre des programmes visant à l'innovation fonctionnelle et à l'utilisation efficace des ressources en eau.

Ces programmes comprennent donc des **interventions visant à assurer l'accès à l'eau**, telles que la construction de puits, l'installation de systèmes de captage et de collecte, la réhabilitation ou la construction de points d'eau sur les routes de transhumance et la construction de systèmes d'irrigation. La mise en œuvre de ces activités s'accompagne d'une **sensibilisation à la nécessité de gérer les ressources disponibles de manière équilibrée** afin d'assurer la durabilité des activités qui en dépendent. Outre la réalisation des activités de production, l'eau est également cruciale pour assurer l'utilisation des ressources naturelles, qui est aussi essentielle que leur disponibilité à garantir la sécurité alimentaire. **La bonne préparation des aliments** dépend également d'une disponibilité adéquate d'eau, non seulement sur le plan quantitatif, mais aussi sur le plan qualitatif. Selon les derniers rapports officiels, on estime que 3 milliards de personnes dans le monde ne disposent toujours pas d'installations pour se laver les mains avec de l'eau et du savon au domicile et que 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable³⁴. C'est pourquoi COOPI inclut dans ses

interventions de sécurité alimentaire des activités visant à la **potabilisation de l'eau**, l'accès à l'**assainissement de base** et la sensibilisation à l'adoption de mesures d'hygiène appropriées dans la consommation directe et dans l'utilisation de l'eau pour la préparation des aliments. En outre, COOPI, dans ses interventions visant à garantir l'accès à l'eau, que ce soit pour l'agriculture, la consommation humaine ou animale, met l'accent sur la sensibilisation des communautés à la distribution et à l'utilisation d'un bien commun et sur la **médiation des conflits potentiels** qui peuvent survenir au sujet de la gestion de la ressource.

Enfin, sur la base des bouleversements environnementaux survenus au cours des dernières décennies, COOPI reconnaît le changement climatique comme un facteur susceptible de limiter la disponibilité et l'accès à l'eau, car il s'agit de la ressource sur laquelle ses effets sont les plus susceptibles de se manifester³⁵, en particulier dans certaines zones où COOPI travaille. **L'adaptation au changement climatique** et le **renforcement de la résilience** des communautés face à ses effets sont désormais des éléments transversaux dans les interventions de COOPI, en particulier dans les zones les plus exposées aux problèmes d'utilisation de l'eau.



³⁴ UNICEF, OMS, 2021.

³⁵ GIEC, 2022.

PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES FEMMES

COOPI place l'autonomisation des femmes au centre des actions qu'elle entreprend dans le secteur de la sécurité alimentaire, car elle reconnaît l'importance de leur contribution à la fois à la disponibilité des ressources et à leur bonne utilisation. La contribution des femmes dans ce secteur est valorisée par la promotion de leur **rôle actif**, tout en respectant les différences culturelles des contextes géographique, social et ethnique d'appartenance. Cette contribution est attestée par le fait que **les femmes représentent plus de 37% de la main-d'œuvre agricole rurale du monde**, un pourcentage qui atteint 48 % dans les pays à faible revenu, où elles représentent également près de 50% des 600 millions d'éleveurs à petite échelle et environ la moitié de la main-d'œuvre dans la pêche artisanale³⁶. Dans l'agriculture, les activités nécessitant peu de force physique et beaucoup de temps, telles que l'ensemencement, la plantation, le désherbage et les opérations post-récolte, le cas échéant, sont généralement effectuées par les femmes. Il convient d'ajouter que les femmes sont également chargées des activités ménagères, notamment de la garde des enfants et de la préparation des repas. Malgré leur poids dans le secteur, **les femmes n'ont toujours pas les mêmes possibilités d'accès et de contrôle des facteurs de production**, en premier lieu la terre : les femmes représentent encore moins de 15 % des propriétaires de terres agricoles dans le monde³⁷. Face à ces enjeux, COOPI défend la nécessité d'agir pour éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes³⁸, puisqu'elle les considère comme un obstacle majeur au développement des communautés. Par conséquent, même dans les projets de sécurité alimentaire, COOPI encourage les **actions visant à sensibiliser les femmes à leurs droits** afin de les rendre plus autonomes. Plus précisément, ces actions visent à leur permettre d'accéder à la terre, à l'eau, au capital animal et à d'autres intrants productifs et de les contrôler, afin qu'elles puissent contribuer efficacement au développement de leurs communautés. Dans le même sens, COOPI développe des programmes de

formation des femmes à la direction d'organisations et d'associations opérant dans le domaine agricole ou autre, complétés par un appui à la création et à la gestion d'activités génératrices de revenus. Ces actions, qui visent à l'autonomisation des femmes, ont pour but de promouvoir leur reconnaissance d'abord au niveau local, puis de l'étendre aux niveaux régional et national.



RDC

Photo : Marco Mensa

³⁶ FAO, 2020.

³⁷ FAO, 2020.

³⁸ Communément appelé "écart entre les sexes" (gender gap).

INTÉGRATION DE LA PROTECTION DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La nature des contextes et des crises dans lesquels COOPI opère rend nécessaire l'intégration des Principes de Protection dans toutes ses interventions en matière de sécurité alimentaire, afin de limiter autant que possible le risque qu'elles nuisent aux populations touchées par les crises au lieu de leur profiter.

Les quatre Principes de Protection ont été formulés dans le cadre de la Charte humanitaire : *(1) éviter d'exposer les populations déjà affectées par les crises à des dommages supplémentaires causés par l'intervention humanitaire ; (2) garantir à toute personne une assistance impartiale ; (3) protéger les populations des souffrances physiques et psychologiques résultant d'actes de violence ou de coercition ; (4) aider les personnes affectées par les catastrophes à faire valoir leurs droits d'accès aux ressources disponibles et à surmonter les effets de la violence qu'elles ont subie.*

Compte tenu des risques liés à la mise en œuvre d'interventions de sécurité alimentaire dans des contextes de crises, de catastrophes environnementales, de conflits, etc., COOPI reconnaît qu'il est impératif d'intégrer ces principes (en d'autres termes, que **l'intégration de la protection** est indispensable) dans son travail. Grâce à ces principes elle s'assure que ses

interventions sont inclusives et non discriminatoires, qu'elles bénéficient à toutes les secteurs de la société de manière égale, et qu'elles ne contribuent pas à perpétuer ou à exacerber les tensions, les conflits, la discrimination, la violence et l'abus.

L'analyse du contexte et des risques contextuels permet à COOPI de concevoir des projets qui répondent aux besoins réels des différents segments de la population touchés par les crises, tout en respectant les particularités des expériences et des besoins des personnes de tous sexes, âges, origines ethniques et sociales et des personnes handicapées. D'autre part, le **suivi régulier et systématique** des résultats positifs et éventuellement négatifs de ses interventions permet à COOPI de s'assurer que l'accès à l'assistance fournie est garanti de manière inclusive, impartiale et non discriminatoire, et que les bénéfices de l'assistance atteignent toutes les sections des populations affectées de manière égale. En outre, **l'intégration systématique et opportune des Principes de Protection** dans les interventions garantit le respect de la dignité des bénéficiaires, la promotion et la protection de leurs droits fondamentaux et la garantie de leur sécurité physique et autre.



L'APPROCHE PARTICIPATIVE



COOPI promeut la participation des communautés avec lesquelles elle travaille dans toutes ses interventions en les encourageant à prendre part à la fois à la gestion des activités et aux processus de prise de décision. En ce sens, l'organisation estime que la **participation active de la population** est essentielle à la mise en œuvre de l'intervention et implique donc les communautés avec lesquelles elle travaille dans toutes les phases du projet. Concrètement, cela signifie : l'analyse du contexte, l'identification des actions à entreprendre, la mise en œuvre des activités et l'évaluation des résultats. Lors de la mise en œuvre des activités, la contribution des communautés (compétences, temps et/ou matériel) renforce leur sentiment d'appartenance à l'intervention et améliore la durabilité des résultats obtenus. COOPI encourage également le **renforcement des capacités des communautés** avec lesquelles elle travaille par le biais d'une vaste campagne de sensibilisation qui leur permet de mieux connaître leurs droits. En effet, COOPI accorde une grande importance à la connaissance, qui constitue la base de l'autonomisation

des individus et une condition nécessaire à leur développement. Parallèlement à la participation communautaire, COOPI promeut la **collaboration avec les organisations, organismes et institutions locales, gouvernementales et non gouvernementales**. Cette collaboration est pratiquée à différents niveaux, du niveau communautaire au niveau national, et vise à impliquer activement ces partenaires sur le territoire, tant dans la mise en œuvre des activités que dans leur supervision. Plus précisément, cette collaboration prend la forme d'un soutien aux organisations, organismes et institutions locales afin de les impliquer dans toutes les étapes du travail tout en améliorant leur structure, leur fonctionnement et leur capacité de représentation. **Un rôle central à cet égard est reconnu aux organismes gouvernementaux** tels que les ministères (principalement les Ministères de l'Agriculture, des Ressources Animales et du Tourisme), car ils sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques ciblées dans le contexte de la sécurité alimentaire.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

26

La situation actuelle au niveau mondial en matière de changement climatique est pour COOPI plus préoccupante que jamais, compte tenu de la succession d'événements catastrophiques désormais chroniques dus à des précipitations excessives d'une part, à l'absence de précipitations d'autre part, ou à la stabilisation de températures élevées dans des périodes et des contextes géographiques inhabituels. COOPI considère que la sécurité alimentaire est intimement liée à la question du changement climatique étant donné sa capacité à affecter toutes les composantes d'un système alimentaire (production, transport, transformation, emballage, stockage, vente au détail, consommation, pertes et gaspillage). Selon les récents rapports publiés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)³⁹, **la vulnérabilité des systèmes d'élevage au changement climatique est très élevée** : on assiste à une réduction constante des pâturages et de la productivité des animaux, y compris de leur fonction reproductrice, et donc à une érosion de la biodiversité. **La production agricole est également largement compromise** par la forte imprévisibilité des événements météorologiques, souvent catastrophiques, due au changement climatique.

Toujours selon le GIEC, **les rendements structurels et les rendements de production devraient diminuer** en raison de la modification de la saisonnalité, en particulier dans les régions tropicales et subtropicales. Il est aussi prévu que **les pertes alimentaires et le gaspillage augmentent** en raison de la diminution de la durée de conservation dans certains contextes. COOPI estime que **le changement climatique a des répercussions différentes selon les groupes sociaux concernés** (âge, ethnie, sexe, richesse et classe sociale), mais qu'il a toujours un impact immédiat et à long terme sur les moyens de subsistance des communautés pauvres et vulnérables, contribuant ainsi à l'insécurité alimentaire. Dans ce contexte, COOPI promeut dans ses interventions l'adoption de méthodes de production durables à faible impact environnemental, l'augmentation de la biodiversité cultivée et exploitée, la refonte des systèmes alimentaires de la production à la consommation, l'adoption de régimes alimentaires sains qui privilégient les marchés et les produits locaux, en tant que facteurs essentiels pour **garantir la sécurité alimentaire par des actions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets**.



SOUDAN

Photo : Roberto Gaglio

³⁹ GIEC, 2020

L'APPROCHE NEXUS ET L'APPROCHE GRADUATION POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le contexte mondial actuel se caractérise par un nombre élevé de crises prolongées, les populations et les systèmes alimentaires étant confrontés à des chocs et à des stress récurrents sur de longues périodes. Le lien entre les conflits et la sécurité alimentaire est très clair et largement démontré : si l'insécurité alimentaire peut exacerber les conflits, les conflits violents sont un facteur essentiel de l'insécurité alimentaire et des déplacements de population. Pour répondre durablement aux crises alimentaires, il est donc nécessaire d'aller au-delà des approches humanitaires traditionnelles et de la coordination sectorielle. Dans cette optique, **COOPI adhère à l'approche du triple Nexus**, le Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP) introduit par l'Union européenne en 2017⁴⁰. Dans le cadre des efforts déployés pour s'attaquer aux causes et aux déclencheurs des conflits, cette approche aborde le défi des crises prolongées et propose des solutions qui intègrent les interventions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix dans tous les secteurs afin de promouvoir un changement durable. Plus précisément, COOPI s'efforce à aborder les questions d'insécurité alimentaire dans ses interventions de consolidation de la paix et, en même temps, elle s'engage à ce que ses interventions humanitaires et de développement, visant à renforcer les systèmes alimentaires locaux et les capacités de résilience, soient sensibles aux conflits.

De même, COOPI est consciente du lien étroit entre l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire. L'aggravation des chocs économiques, climatiques et agricoles, tels que les sécheresses et les inondations résultant de saisons des pluies moins prévisibles, a un impact disproportionné sur les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, rendant plus difficile l'alimentation durable des familles et du bétail. L'exercice effectif du droit à l'alimentation nécessite des approches globales qui reconnaissent et traitent les réalités profondément imbriquées de l'insécurité alimentaire et de l'extrême pauvreté. C'est pourquoi COOPI propose des



RDC

Photo : Marco Mensa

27

interventions qui permettent aux ménages de construire des moyens de subsistance résilients afin qu'ils puissent avoir accès à des aliments nutritifs et se les permettre à court et à long terme. **L'approche graduation promeut la sécurité alimentaire de manière holistique** : en aidant les individus à développer des activités génératrices de revenus diversifiées, elle leur permet de satisfaire leurs besoins de base tout en améliorant leur résilience aux facteurs de stress liés au climat et au marché. La formation à la gestion des moyens de subsistance, aux pratiques d'hygiène et d'assainissement et à l'éducation nutritionnelle permet de s'assurer que les bénéficiaires de l'intervention disposent des outils nécessaires pour maximiser leur sécurité alimentaire et maintenir leur résilience face aux chocs. Grâce à cette approche multidimensionnelle, les programmes de l'approche *graduation* fournissent un filet de sécurité aux bénéficiaires et à leurs familles, leur permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et leurs perspectives économiques.

⁴⁰ Conseil de l'Union européenne, 2017.

AGROÉCOLOGIE, AGRICULTURE FAMILIALE, AGRICULTURE DE CONSERVATION

28

L'agroécologie est une approche holistique et intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables⁴¹. Les interactions entre les espèces animales et végétales, les êtres humains et l'environnement sont optimisées afin de mettre en place des systèmes alimentaires fondés sur les cycles naturels et la gestion dynamique de la biodiversité et, en même temps, socialement équitables, permettant aux individus de choisir ce qu'ils mangent et, avant même cela, comment et où les aliments sont produits. Ainsi, **l'agroécologie repose sur une gestion durable des ressources naturelles et des pratiques de production** qui réduisent la dépendance des agriculteurs vis-à-vis des intrants externes : **ce modèle de production concerne une grande partie de l'agriculture familiale**, entendue comme un mode d'organisation de la production agricole, sylvicole, piscicole, pastorale et aquacole, gérée et exploitée par une famille et reposant principalement sur la main-d'œuvre familiale et la gestion dynamique de la biodiversité cultivée⁴². Dans le contexte de l'agriculture familiale, la famille et l'exploitation agricole sont liées, évoluent ensemble et combinent des fonctions économiques, environnementales, sociales et culturelles. Les agriculteurs familiaux comprennent les agriculteurs de montagne, les pêcheurs artisanaux, les bergers et les habitants des forêts, tandis que les exploitations familiales peuvent comprendre des membres de plusieurs générations qui travaillent dans l'exploitation et la gèrent⁴³.

COOPI a toujours privilégié dans ses interventions

l'implication des petits producteurs alimentaires qui pratiquent une approche familiale de l'agriculture et de l'élevage. Bien que le concept d'agroécologie soit né en Amérique latine avec le premier mouvement en sa faveur, il fait désormais partie du débat politique mondial et a été inscrit à l'agenda politique des Nations unies (FAO, Agenda 2030, CSA). **Il s'agit d'une approche universellement considérée comme capable d'éradiquer la faim dans le monde** en assurant la durabilité des systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire des communautés locales, acteurs incontestés du changement de paradigme actuel, par le biais d'une modification radicale des systèmes alimentaires.

Par une approche agroécologique dans ses interventions, **COOPI promeut également les pratiques d'agriculture de conservation**⁴⁴ comme moyen d'améliorer la production agricole en termes de quantité et de qualité, c'est-à-dire d'augmenter les rendements tout en assurant la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement. L'adoption de ce genre de pratiques permet non seulement d'améliorer la production agricole, en réduisant la vulnérabilité des systèmes de production en termes de dépendance vis-à-vis des intrants externes, mais aussi de réduire le temps consacré aux activités agricoles. Ce genre de pratiques à son tour stimule la diversification et le développement d'autres activités telles que les soins familiaux, l'éducation et la création de petites entreprises, qui contribuent au développement de la communauté dans son ensemble.



⁴¹ FAO, 2014.

⁴² FAO 2013

⁴³ CSA, 2013.

⁴⁴ L'agriculture de conservation est définie comme « un système agricole qui prévient la perte de terres arables tout en régénérant les sols dégradés, qui favorise une perturbation minimale du sol et qui fournit une couverture permanente et une diversification des espèces végétales. Enfin, elle renforce la biodiversité et les processus biologiques naturels au-dessus et au-dessous de la surface du sol, ce qui contribue à accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des nutriments. » (FAO 2022).

COOPI dans la gestion opérationnelle

Parallèlement aux concepts clés de l'action en faveur de la sécurité alimentaire, COOPI a adopté un certain nombre d'approches opérationnelles vertueuses qui sont le fruit de son expérience dans différents pays du monde théâtres de situations de crise et de difficultés

en matière d'accès à la nourriture. Ces approches sont présentées ci-dessous, en commençant par les projets et programmes que COOPI met en œuvre à l'échelle mondiale.

**RCA**

Photo : Silvano Pupella

GESTION CONCERTÉE ET DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENTALES

COOPI considère que la gestion adéquate et durable des ressources naturelles et environnementales est la base de ses interventions auprès des communautés avec lesquelles elle coopère. En fait, elle reconnaît que ces ressources sont un facteur fondamental pour le démarrage de toute activité productive et s'efforce de permettre leur contrôle par les communautés elles-mêmes, ce qui constitue un paradigme nécessaire pour rendre leur développement durable. Les conflits liés aux ressources telles que l'eau, la terre, les pâturages, les forêts, découlent de **différends concernant l'accès, le contrôle, l'utilisation et la gestion** de ces ressources, qui sont à leur tour causés par divers facteurs, tels que les conflits d'intérêts entre les différents acteurs impliqués et les dynamiques de marginalisation sociale de certains groupes.

COOPI accorde donc une attention particulière à ces questions, reconnaissant leur compréhension et leur gestion rationnelle comme une condition préalable à un développement équitable et participatif.

L'action de l'organisation dans ce contexte se concentre

sur la **garantie d'un accès équitable à la terre** pour les agriculteurs et les éleveurs, avec un accent particulier sur la **participation des jeunes, des femmes et des populations autochtones**. L'intervention de COOPI au Tchad est exemplaire : elle vise à contribuer à la promotion d'une gestion concertée et durable des ressources agropastorales, au renforcement de la résilience au changement climatique et à la réduction de la pauvreté des populations locales.

Une étape fondamentale pour COOPI dans cette direction est l'acquisition par ces groupes cibles d'une **conscience de leurs droits**, ce qui est donc l'objectif des activités de sensibilisation et de formation qui sont menées. Par la formation et le partage des connaissances, l'organisation promeut l'inclusion de ces outils **dans les plans de district, nationaux et régionaux** et leur utilisation de manière à sensibiliser la population à une utilisation moins conflictuelle des ressources. De manière transversale, l'organisation inclut des **campagnes de sensibilisation** sur la réduction des conflits fonciers dans ses programmes de sécurité alimentaire.

30





BONNES PRATIQUES

GESTION DURABLE DES RESSOURCES AGRO-PASTORALES - TCHAD -

En 2018, COOPI, grâce aux fonds de l'Union européenne et en partenariat avec la Croix-Rouge tchadienne (CRT) et l'Organisation humanitaire pour le développement local (OHDEL), a lancé un projet visant à promouvoir une gestion concertée et durable des ressources agro-pastorales dans les zones de Salamat, de Sila et d'Ouaddaï, où l'utilisation des ressources naturelles est souvent concurrentielle et conflictuelle, notamment en raison de la pression foncière, de l'absence de conventions locales sur la gestion des ressources naturelles et de plans d'occupation des sols. L'intervention s'est basée sur une approche multi-acteurs et multi-niveaux qui a impliqué tous les acteurs concernés par les questions pastorales et environnementales dans la zone d'intervention (comités d'action régionaux, départementaux et locaux ; autorités administratives, groupements agropastoraux, comités d'entente et partenaires du secteur public). Au total, 13 714 bénéficiaires, dont 6 295 éleveurs et 7 419 agriculteurs, ont été écoutés et sensibilisés au cours des trois années qui ont suivi le début de l'action. Le projet visait à renforcer les capacités des acteurs clés par la formation, le soutien au développement et la mise en œuvre de conventions locales. Au total, les formations ont impliqué 100 acteurs dans 3 départements,

et 14 organisations ont été identifiées et impliquées dans la prévention et la gestion des conflits. Les zones d'intervention ont été identifiées au niveau des préfectures et des cantons, sur la base des critères de concentration du bétail et de récurrence des conflits, en permettant de définir plus précisément les sites spécifiques d'intervention en termes de réalisation des couloirs de passage et de mise en œuvre des conventions locales. Les principales réalisations du projet comprennent une stratégie régionale de développement pastoral et la création d'outils utiles à sa mise en œuvre et à sa mise à jour continue ; la diffusion constante des textes existants réglementant le pastoralisme ; le développement de l'élevage et de la gestion des ressources locales pour favoriser l'appropriation affective de ces cadres ; et le renforcement des capacités locales de gestion rurale et des ressources, avec l'élaboration et la mise en œuvre de conventions intégrées dans les plans de développement locaux, y compris les plans d'occupation des sols. Les populations rurales des provinces d'Ouaddaï, de Sila et de Salamat qui bénéficieront de la stratégie régionale et des plans de développement locaux sont estimées à 1 410 928 personnes dont 733 680 femmes.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : SOUTENIR L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT



Photo : Archives COOPI

32

L'agriculture intelligente face au climat (AIC) est une approche qui aide les agriculteurs à gérer durablement des systèmes agricoles capables de répondre efficacement au changement climatique⁴⁵. L'approche AIC a trois objectifs principaux :

1. **augmenter durablement la productivité et la rentabilité des agriculteurs,**
2. **adopter des méthodes de production capables de s'adapter au changement climatique, et**
3. **réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces trois objectifs peuvent également être poursuivis individuellement, mais l'approche CSA favorise les synergies entre les différents processus décisionnels à plusieurs niveaux (local et mondial).**

Les populations les plus pauvres, et donc les plus vulnérables, occupent les zones rurales de la planète, et l'agriculture est leur principale source de revenus :

l'impact considérable du changement climatique sur la production agricole à l'échelle mondiale fait qu'il est important que les petits producteurs de denrées alimentaires adoptent eux aussi les pratiques de l'AIC. L'objectif de l'AIC est d'augmenter la production et les bénéfices des systèmes de production agricole, d'élevage, de pêche et de sylviculture des petits exploitants, car c'est la clé de la sécurité alimentaire mondiale. Dans la mise en œuvre de ses interventions, **COOPI adopte l'approche AIC car elle est capable de soutenir la croissance et le développement durables des communautés locales bénéficiaires grâce à des actions d'atténuation.** Par exemple, dans la Corne de l'Afrique, et en particulier en Éthiopie, où les effets du changement climatique ont désormais perturbé le microclimat et donc la disponibilité des ressources nécessaires pour maintenir des niveaux minimaux de production, COOPI intervient en assurant la promotion des pratiques de l'AIC.

⁴⁵ FAO, 2021.

BONNES PRATIQUES

SOLUTIONS D'AGRICULTURE INTELLIGENTE POUR LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS LOCALES - ÉTHIOPIE -

Dans la Corne de l'Afrique, la vulnérabilité des communautés locales s'accroît en raison d'une succession d'événements catastrophiques qui fragilisent l'équilibre de communautés locales déjà durement touchées par la pauvreté, les conflits et le manque d'accès aux ressources.

En Éthiopie, entre 2016 et 2020, dans le cadre des programmes de l'Union européenne « Reset II » et « Reset Plus Innovation Fund », COOPI a mis en œuvre deux projets axés sur l'agriculture intelligente face au climat. Dans le cadre de la première initiative, COOPI a travaillé à Liben, une zone particulièrement touchée par la sécheresse et l'insécurité alimentaire, pour renforcer les opportunités économiques et la résilience des communautés les plus vulnérables aux crises d'origine humaine et aux catastrophes naturelles grâce à des mesures visant à accroître les moyens de subsistance et l'accès aux services de base.

En particulier, des sessions de formation ont été organisées sur les activités génératrices de revenus (traitement du cuir, gestion des déchets, compétences entrepreneuriales, production de foin), auxquelles ont participé plus de 100 ménages au total. Des outils (notamment des pompes d'irrigation, différentes variétés de semences et des outils agricoles) ont été distribués pour lancer les activités et 122 hectares de terres ont été attribués et utilisés pour l'irrigation, impliquant 250 ménages. Bien que les terres

agricoles aient été modérément endommagées par des inondations, les actions mises en œuvre par le projet ont largement contribué à la diversification alimentaire des familles, à l'augmentation de leurs revenus moyens et à la réduction des taux de malnutrition.

Dans le cadre de la deuxième initiative, COOPI a développé une intervention visant à renforcer la résilience des agriculteurs éthiopiens à travers un modèle d'intervention qui soutient la transition d'une agriculture de subsistance à une agriculture moderne et adaptative en influençant les parties prenantes afin de promouvoir une mise en œuvre à grande échelle. Le projet a apporté un soutien aux agriculteurs pratiquant l'irrigation au diesel à petite échelle par le biais d'une intervention intégrée à trois volets de pilotage de la technologie solaire qui améliore la production agricole de manière durable. Dans chaque ferme, 32 panneaux solaires d'une puissance maximale de 370 W ont été installés, ce qui a permis aux agriculteurs de réaliser d'importantes économies de carburant, d'huile et d'entretien pour irriguer les terres agricoles : ces économies ont été utilisées pour étendre la superficie des terres irrigables et pour acheter du bétail. Des techniques agricoles intelligentes et adaptées au climat ont été introduites pour augmenter la production et la productivité, et les structures sociales ont été transformées pour relier les communautés isolées aux intrants agricoles et aux marchés de produits.

**ÉTHIOPIE**

Photo : Alessandro Gandolfi



BONNES PRATIQUES

RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE - NIGER -

Les bouleversements provoqués par la chronicité des événements désastreux liés au changement climatique font de certaines zones de la planète le théâtre d'urgences prolongées qui ne garantissent pas la sécurité alimentaire de populations entières. Entre 2016 et 2019, COOPI a mis en œuvre au Niger un projet visant à améliorer la résilience climatique et la sécurité alimentaire des communes rurales de Soucoucutane et Dogonkiria. Il s'agissait d'un projet visant à adapter les populations et les systèmes de production au changement climatique, ayant pour objectif de contribuer à améliorer la résilience de la population rurale pour atténuer le changement climatique et les risques qui y sont liés. Concrètement, des semences améliorées ont été distribuées dans 13 villages et une formation a été dispensée sur l'utilisation de ces semences. Ceci a permis d'améliorer les rendements, la production ayant

doublé, passant de 10 607 kg en 2017 à 24 672 kg en 2018. Un réseau de Boutiques d'Intrants Agricoles (B.I.A.) a été créé et une formation a été dispensée à son comité de gestion. Le projet a également permis la construction d'un magasin communal de stockage de céréales et de deux Boutiques Aliments Bétail (B.A.B.) dans le village de Soucoucutane. Dans les villages identifiés, une cinquantaine d'outils agricoles ont également été distribués pour la diffusion du labour. Enfin, pour renforcer la filière des produits de hors-saison, mais aussi pour améliorer la diversification alimentaire, 212 maraîchers ont été soutenus à travers la création de cinq sites horticoles et le renforcement de leurs capacités techniques en matière de production de hors-saison. L'ensemble de ces activités a contribué à améliorer considérablement la résilience des populations et à atténuer l'impact du changement climatique.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ENTRE DÉVELOPPEMENT RURAL ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, **COOPI concentre la plupart de ses interventions dans les zones rurales**, car c'est dans ces contextes que les causes de l'insécurité alimentaire atteignent les niveaux les plus élevés. En effet, dans les contextes ruraux, la production agricole est gérée par de petits agriculteurs principalement engagés dans des activités de subsistance et qui, très souvent, ne sont pas propriétaires des terres qu'ils cultivent. Cela explique pourquoi sur les quelque 736 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde, la plupart vivent dans des zones rurales⁴⁶. Pour cette raison, COOPI soutient le développement rural des communautés locales **en appuyant les activités agricoles à petite échelle** dans le but d'améliorer leur productivité, **conduisant ainsi les petites communautés à l'autosuffisance** et à la diversification des marchés locaux. Dans ce but, l'organisation considère qu'il est essentiel de promouvoir et d'assurer la reconnaissance des droits d'accès à la terre, l'accès aux intrants productifs, l'introduction de nouvelles techniques et technologies et le renforcement des capacités opérationnelles par

le biais du transfert de connaissances. En outre, COOPI **soutient les communautés rurales à travers les moyens de subsistance** pour la promotion d'activités génératrices de revenus liées aux activités agricoles, les identifiant comme un moyen d'augmenter leur pouvoir d'achat.

L'organisation est donc en première ligne pour veiller à ce que les investissements dans ce secteur soient utilisés efficacement dans les programmes visant à promouvoir le développement des zones rurales. **COOPI accorde également une attention particulière aux communautés qui se consacrent au pastoralisme et à l'élevage**, aussi bien lorsque ces derniers complètent les activités agricoles que lorsque ces activités constituent la principale source de revenus. En effet, dans les zones dites 'arides' ou 'semi-arides', les activités agricoles sont fortement limitées en raison de conditions environnementales défavorables, en premier lieu la sécheresse, qui peut gravement compromettre la subsistance des communautés qui se consacrent aux activités pastorales.

35



⁴⁶ FAO, 2019.

ADOPTER L'APPROCHE « FILIÈRE » POUR PROMOUVOIR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ENTRE LES ZONES RURALES ET URBAINES

Le renforcement des systèmes de production est essentiel pour soutenir la revitalisation d'une communauté. C'est pourquoi, dans les contextes où les conditions n'ont pas compromis le développement d'un système de production agricole structuré et stable, COOPI adopte une approche « filière » qui **consiste à soutenir, outre les activités de production, les étapes de conservation, de transformation et de commercialisation des produits** – et donc

toutes les opérations d'appui aux filières connexes – qui contribuent à accroître la valeur des produits. Premièrement, ces phases sont souvent identifiées par les bénéficiaires eux-mêmes comme **un élément critique du processus de production** dans son ensemble, et deuxièmement, elles offrent la possibilité de renforcer l'initiative personnelle, la participation et l'autonomisation que COOPI reconnaît comme étant à la base de la durabilité des interventions.



RDC

Photo : Marco Palombi

En outre, **l'accent mis sur les chaînes de production permet d'apporter un soutien global aux systèmes alimentaires locaux** et aux acteurs formels et informels, institutionnels et privés, dans le but de redéfinir ces systèmes dans une optique de durabilité, tant dans les contextes ruraux qu'urbains. À partir de l'analyse participative des marchés locaux, **COOPI identifie les filières qui offrent les perspectives de développement les plus intéressantes**, détermine leurs phases critiques, fournit aux bénéficiaires concernés une formation et un soutien pour la bonne exécution des activités qui y sont liées, et soutient le système local lié à la filière spécifique (par exemple, la filière lait, poisson, fruits). Pour COOPI, le développement de l'ensemble de la chaîne de production permet **non seulement d'augmenter la valeur des produits** et donc les revenus que les producteurs eux-mêmes en tirent, mais aussi de diversifier les activités menées par les membres de la communauté. Ceci permet **d'impliquer activement des groupes autrement marginalisés** dans certaines étapes du processus de production. Un cas exemplaire est celui des femmes, pour lesquelles l'accès et le contrôle des dynamiques productives offrent la possibilité d'augmenter leur pouvoir d'achat et en favorisent l'intégration sociale et l'autonomisation. Les activités de COOPI en Mauritanie, qui soutiennent des chaînes d'approvisionnement spécifiques à forte valeur ajoutée (volaille, peaux, gomme arabique), et en République centrafricaine, où des modèles de gestion et des outils de suivi sont également réalisés pour des chaînes de production spécifiques, ainsi que l'accès au microcrédit pour les entreprises locales, en sont des exemples. Une attention particulière est également accordée à la manière dont les systèmes alimentaires peuvent **converger vers les dynamiques urbaines de certains grands centres** dans différentes zones géographiques. Ce faisant, COOPI relève un défi mondial d'une grande actualité, puisqu'au rythme actuel de croissance de la population urbaine, la totalité de l'augmentation de la population mondiale prévue

d'ici à 2030 sera absorbée précisément dans les zones urbaines des régions les moins développées. Il en résultera des villes qui ne disposeront pas de ressources et de services suffisants pour accueillir un si grand nombre de personnes. COOPI intervient donc précisément **dans les quartiers informels** en favorisant **le démarrage d'activités agricoles visant à répondre aux problèmes critiques du contexte**, en premier lieu la rareté des terres arables. L'objectif de ces actions est de fournir aux communautés les moyens de subvenir à leurs besoins de manière autonome et, si possible, d'en faire des activités génératrices de revenus. En outre, afin d'accroître la disponibilité de ressources alimentaires abordables dans les zones urbaines, COOPI soutient également la création et le renforcement des systèmes de marché qui permettent le **transfert des marchandises des lieux de production de la périphérie urbaine vers la ville**. En effet, COOPI reconnaît l'existence et la fonctionnalité de ces systèmes comme un pilier fondamental de la sécurité alimentaire urbaine.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

38



TCHAD

Photo : Andoni Lubaki

Le travail de COOPI dans le domaine de la sécurité alimentaire repose sur la nécessité de mettre en œuvre des interventions visant à résoudre une situation d'urgence, mais avec l'objectif de déclencher des processus de développement à moyen et à long terme. En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, les situations d'urgence entraînent des pertes, non seulement de vies humaines, mais également de ressources, qui se traduisent par une interruption du processus de développement d'une communauté et

donc par une augmentation de sa vulnérabilité face à un choc extérieur. Par conséquent, en renforçant le lien entre les phases d'urgence et de développement, **COOPI s'engage à garantir l'aide en cas d'urgence et vise à réduire l'impact d'une éventuelle crise, en jetant dans le même temps les bases de la phase de développement ultérieure.**

COOPI, qui au fil des ans a agi et agit encore en première ligne pour répondre à de nombreuses urgences alimentaires, structure son intervention sur la base d'un

suivi constant et d'une **analyse du contexte** qui prend en compte plusieurs aspects, notamment :

- les causes du choc et la possibilité et la fréquence avec laquelle elles pourraient se reproduire ;
- l'étendue géographique des effets du choc ;
- les groupes et catégories les plus touchés ;
- les effets du choc sur les communautés, en termes de capital et de stratégies ;
- les effets sur les institutions et les services tels que les marchés, les systèmes bancaires, les structures gouvernementales ;
- le délai dans lequel il convient de structurer et de mettre en œuvre la réponse d'urgence.

Une fois les causes et les effets de l'urgence identifiés, COOPI accorde une grande attention à l'analyse des caractéristiques du contexte d'action, car le choix de la mesure la plus appropriée en dépend. Les éléments suivants sont **particulièrement importants** : a) l'état des marchés locaux et b) la disponibilité des ressources

alimentaires. La première enquête doit donc viser à vérifier si, en raison de la crise, l'existence et la fonctionnalité des marchés locaux ont été complètement bouleversées. Si c'est le cas, en effet, une **distribution directe de nourriture** en tant que telle, ou en compensation de travail (on parle dans ce cas de travail rémunéré en aliments, **Food-for-Work**) est généralement appropriée. L'origine des ressources alimentaires distribuées dépend alors de leur disponibilité locale : si elles sont disponibles en quantité et en qualité suffisantes dans les zones environnantes, elles sont d'origine locale. Dans le cas inverse, en revanche, les produits distribués proviennent de l'extérieur et seule leur distribution se fait localement.

Dans le cas où les marchés locaux sont efficaces, accessibles, sûrs et capables de faire face à une augmentation de l'afflux d'argent, COOPI préfère les mesures basées sur le transfert d'argent liquide aux communautés bénéficiant de l'intervention. L'argent est remis aux bénéficiaires en tant que tel (**transfert**



PARAGUAY

Photo : Archives COOPI

d'argent), en compensation de travail visant à rétablir les services publics (**travail contre rémunération**) ou distribué sous forme de bons à échanger contre de l'eau ou des biens, alimentaires ou non alimentaires (**Voucher**). Lorsque la distribution de nourriture n'est pas le seul moyen d'assurer un accès immédiat à la nourriture, **COOPI préfère les mesures de transfert d'argent liquide**, car elles permettent aux communautés bénéficiaires d'acheter également des biens non alimentaires. Ces biens, par exemple des outils agricoles, peuvent ensuite être utilisés pour soutenir des activités productives, qu'elles soient de subsistance ou liées au commerce. L'adoption de cette modalité rend en outre explicite le passage, pour les communautés avec lesquelles on travaille, **du statut de récepteurs passifs d'un soutien extérieur à celui d'acteurs dynamiques** qui deviennent les gardiens et les gestionnaires des moyens de leur propre rétablissement, ce en quoi COOPI croit fermement. En effet, grâce à une implication et une responsabilisation accrues, les communautés deviennent autonomes en termes de sécurité alimentaire. La réalisation de cet objectif se traduit alors par l'extension de la résolution des situations d'urgence à la mise en œuvre de programmes de sécurité alimentaire et, à long terme, aux plans de développement rural en tant que partie intégrante des stratégies de réduction de la pauvreté.

Qu'il s'agisse de distribution directe de denrées alimentaires ou de mesures basées sur des transferts d'argent, **COOPI accorde une attention particulière à la dynamique des marchés locaux**. En effet, les interventions de post-urgence, quelle que soit la modalité choisie, peuvent avoir des impacts considérables sur les marchés, au point de compromettre leur fonctionnalité et, par conséquent, les moyens de subsistance des communautés qui en dépendent. À titre d'exemple, il convient de noter que la disponibilité immédiate de grandes quantités de biens, qui se traduit par une **baisse des prix**, peut nuire gravement aux petits producteurs qui tirent leur source de revenus des marchés locaux. De même, la distribution d'argent pour l'achat de denrées alimentaires en présence d'un marché incapable de répondre à une augmentation substantielle de la demande peut générer des dysfonctionnements dans

l'acquisition des ressources ou une **augmentation des prix**. COOPI préconise donc, d'une part, l'importance de procéder à une évaluation correcte de ces processus afin d'intervenir dans le respect des systèmes en vigueur en les renforçant et en les améliorant et, d'autre part, recommande un **suivi attentif des mesures** mises en place afin d'identifier et de corriger d'éventuels dysfonctionnements. Dans la mesure du possible, COOPI préfère donc **se concentrer même dans les interventions de post-urgence précisément sur les marchés locaux**, les considérant comme un moyen fondamental pour atteindre l'objectif ultime de l'intervention, à savoir la réalisation de la sécurité alimentaire à court terme et le démarrage ultérieur de la phase de développement des communautés, renforçant ainsi la multidimensionnalité d'une intervention.



SYRIE

Photo : Archives COOPI



BONNES PRATIQUES

PROTECTION ET RÉSILIENCE DES POPULATIONS TOUCHÉES PAR LES CONFLITS - SYRIE -

Au Moyen-Orient, où les situations de conflit prolongé persistent, assurer la sécurité alimentaire des populations touchées exige une intervention à multiples facettes qui tienne compte d'une variété de facteurs externes. Au cours de la période 2018-2020, COOPI a mené un projet d'aide d'urgence et de renforcement de la résilience en Syrie pour la population de Nashabye, dans la Ghouta orientale. L'objectif de l'action était d'aider à répondre aux besoins de base tout en contribuant à renforcer la résilience et donc l'autosuffisance des populations affectées. La stratégie de l'action s'est concentrée sur l'accès des bénéficiaires à une alimentation suffisante et nutritive grâce à la distribution de repas chauds à 1 640 familles et au rétablissement de la production de légumes et de

l'élevage de volailles par des familles dans 13 villages - une activité de subsistance traditionnelle dans la Ghouta orientale. Cette action visait à aider les ménages à produire une quantité familiale de légumes pendant les saisons d'été et d'hiver, tout en veillant à ce que les ménages ruraux reçoivent un soutien pour rétablir partiellement la protection de leurs moyens de subsistance. L'action a atteint son objectif en réussissant à augmenter la disponibilité locale de nourriture, en particulier pour les plus vulnérables, y compris les nouveaux déplacés et les rapatriés, en complétant les actions planifiées par d'autres agences dans le secteur de la protection et celui de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH), ainsi que les actions de coordination et de plaidoyer collectif visant à étendre l'accès humanitaire.

PRÉVISION ET RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES D'ORIGINE NATURELLE

42

La réduction des risques liés aux catastrophes fait partie des processus qui permettent d'atteindre le statut de sécurité alimentaire : la survenue d'événements extrêmes tels que les tremblements de terre, les inondations et les ouragans peut gravement compromettre, voire **interrompre, la production agricole et les activités connexes**. L'incidence de ces événements, dont certains sont fortement liés aux effets du changement climatique et donc à l'action anthropique, n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies et rappelle donc la nécessité d'intervenir pour les prévenir, en mettant en place des actions préparatoires pour en limiter les conséquences qui affectent principalement les pays souffrant déjà de niveaux critiques d'insécurité alimentaire. Par conséquent, **reconnaissant la grande vulnérabilité des populations avec lesquelles elle coopère, COOPI intervient dans le but de réduire les effets des catastrophes, non seulement en garantissant une réponse rapide aux situations d'urgence, mais même avant cela, en mettant en place des mesures appropriées de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes sur la sécurité alimentaire des populations touchées**. À cet égard, il faut souligner la pertinence des actions entreprises par COOPI pour **assurer le maintien des processus qui garantissent la disponibilité, l'accès et l'utilisation correcte des ressources alimentaires**, qu'il s'agisse de promouvoir des méthodes de production adaptées au contexte local qui minimisent le risque de perte de récoltes – comme l'introduction de cultures et de variétés résistantes à la sécheresse, par exemple – ou de renforcer l'infrastructure de conservation, de traitement et de transport des ressources alimentaires. COOPI reconnaît également que l'efficacité de la réponse aux situations d'urgence, ainsi que la reprise ultérieure, dépendent fortement du degré de préparation à tous les niveaux, en particulier à la lumière de l'augmentation attendue de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes ayant un impact négatif sur la sécurité alimentaire. L'organisation travaille donc au niveau communautaire pour **améliorer la**

préparation aux catastrophes en se concentrant sur la sensibilisation et la formation de la population locale à l'adoption de mesures appropriées. Parallèlement, au niveau régional et national, **COOPI travaille en étroite collaboration avec les autorités sur le terrain** afin d'améliorer leur capacité à superviser et à mettre en œuvre des stratégies spécifiques **visant à intégrer des mesures de préparation aux catastrophes dans les programmes nationaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle**.

La présence de COOPI en première ligne pour faire face aux urgences alimentaires est étroitement liée au **suivi continu de l'état de la sécurité alimentaire**, en particulier dans les zones les plus critiques et les plus vulnérables. L'action anticipée (*anticipatory action*) est donc d'une importance cruciale en tant qu'ensemble d'activités entreprises pour prévenir ou atténuer les effets potentiels d'une catastrophe avant qu'un choc ne se produise ou que les effets aigus ne se fassent sentir. L'action anticipée permet d'identifier et de répondre en temps utile à l'apparition de crises dues à des problèmes critiques à long terme tels que des conflits non résolus, ou à des événements extrêmes tels que des sécheresses, des inondations et des ouragans, qui peuvent gravement compromettre, voire interrompre, la production agricole et les activités connexes. Dans ce contexte, les interventions visant à **préparer les événements extrêmes « à évolution lente »** revêtent une importance fondamentale. En particulier, COOPI mène des interventions visant à **protéger les capitaux productifs déjà en phase de pré-émergence** afin de limiter les impacts d'une éventuelle crise. Ces interventions consistent essentiellement à fournir une assistance technique aux communautés par le biais de la formation du personnel vétérinaire, de campagnes de vaccination du bétail, de la réhabilitation et de la construction de sources d'approvisionnement en eau et d'un soutien aux autorités locales dans la surveillance des maladies endémiques. Dans la phase de **réponse à une urgence** (sécheresse ou épidémie, par exemple), COOPI intervient pour aider les communautés touchées



PARAGUAY

Photo : Andrea Ruffini

en soutenant la vente de bétail dès les premiers stades de la crise, afin d'assurer aux bénéficiaires un revenu avant que la qualité du bétail ne soit compromise. Le même soutien est ensuite apporté **en post-urgence** pour la reconstitution du capital animal.

Afin d'agir rapidement face aux situations d'urgence, il est très important de détecter les facteurs de risque auxquels les populations sont exposées et de les surveiller, ainsi que les mécanismes qui leur permettent de gérer les crises dans certaines limites. À cet égard, **la disponibilité de systèmes d'alerte précoce⁴⁷ (SAP)** capables de signaler l'exacerbation de problèmes critiques à l'origine des crises alimentaires, afin d'identifier les urgences possibles avant qu'elles ne se produisent, est d'une grande valeur. COOPI adopte une telle approche en promouvant la résilience des communautés locales et des moyens de subsistance durables afin de mieux répondre et de faire face au changement climatique également à travers la structuration de systèmes d'alerte précoce. L'utilisation de tels systèmes et la triangulation des données disponibles (directes et indirectes) **permettent de suivre (en continu à l'échelle locale, nationale ou régionale)**

l'évolution des stocks alimentaires, la demande de ceux-ci sur la base des prévisions de récolte, les prix des principales denrées alimentaires sur les marchés, mais aussi les prévisions de croissance démographique et la présence de personnes déplacées dans la zone, afin de détecter immédiatement les tendances et les changements qui pourraient entraîner un risque pour la sécurité alimentaire de la population.

Dans ce contexte, **COOPI encourage donc la collaboration avec les institutions, les ONG, les associations et les communautés locales pour la récupération des données sur le terrain, ainsi qu'avec les instituts de recherche et les agences internationales pour l'accès aux données agrégées à l'échelle mondiale (IPC)**. Ces collaborations ne sont pas seulement fonctionnelles pour le suivi constant des situations à risque, mais placent COOPI au sein d'un réseau international dans lequel l'échange d'informations est d'une importance fondamentale non seulement pour détecter les contextes sur lesquels intervenir mais aussi pour structurer les réponses sur la base des criticités détectées (gFSC).

43

⁴⁷ Un système d'alerte précoce est défini comme l'ensemble des capacités nécessaires pour générer et diffuser des informations significatives en temps utile afin de permettre aux individus, aux communautés et aux organisations menacés par un aléa de se préparer et d'agir correctement et en temps utile pour réduire la possibilité de dommages ou de pertes (SIPC 2009).

BIBLIOGRAPHIE

BÉNÉ, C., OOSTERVEER, P., LAMOTTE, L., BROUWER I.D. & HAAN, S. 2019. When food systems meet sustainability – current narratives and implications for actions. *World Development*, 113: 116–30.

BEVEN, K. 2004. Robert E. Horton's perceptual model of infiltration processes, *Hydrological Processes*, (17) 3447 – 3460.

BURCHI, F. & DE MURO, P. 2016. From food availability to nutritional capabilities: Advancing food security analysis. *Food Policy*, 60: 10-19

CARLSSON, L., CALLAGHAN, E., MORLEY, A., & BROMAN, G. 2017. Food system sustainability across scales: a proposed local-to-global approach to community planning and assessment. *Sustainability*, 9(6), 1061

CESCR- THE UN COMMITTEE ON ECONOMIC, SOCIAL AND CULTURAL RIGHTS. 1999. General Comment No.12 The Right to Adequate Food, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.refworld.org/docid/4538838c11.html>, consultée le 28 novembre 2022.

CFS. 2009. Thirty-fifth Session Rome, 14, 15 and 17 October 2009 Agenda Item III Reform of the Committee on World Food Security, Final Version.

CFS. 2013. Investing in smallholder agriculture for food security A report by The High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition June 2013, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/publications/card/en/c/6559f2f5-10d4-5ff6-941d-498626eb219a/> consultée le 28 novembre 2022.

CFS. 2021. Voluntary guidelines on food systems and nutrition (VGFsYN), [internet] disponible à l'adresse : https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs2021/Documents/CFS_VGs_Food_Systems_and_Nutrition_Strategy_EN.pdf consultée le 28 novembre 2022.

CHAMBERS, R. & G. CONWAY. 1992 (CITÉ PAR DRINKWATER 1992). “Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century.” Institute of Development Studies Discussion Paper 296. Brighton, UK: IDS.

COUNCIL OF THE EU. 2017. “Operationalising the Humanitarian-Development Nexus - Council conclusions” disponible à l'adresse : <https://www.consilium.europa.eu/media/24010/nexus-st09383en17.pdf> consultée le 13 décembre 2022.

EL BILALI, H., CALLENIUS, C., STRASSNER, C. & PROBST, L. 2018. Food and nutrition security and sustainability transitions in food systems. *Food and Energy Security*, 8(2): 1–20

FANZO, J., HADDAD, L., MCLAREN, R. MARSHALL, Q. & DAVIS, C. ET AL. 2020. The Food Systems Dashboard is a new tool to inform better food policy, *Nature Food* 1: 243–246.

FAO. 1983. World Food security: a reappraisal of the concepts and approaches. Director General's Report, Rome.

FAO. 1996. Rome Declaration on World Food Security and World Food Summit Plan of Action. World Food Summit 13-17 novembre 1996, Rome.

FAO. 2001. The State of Food Insecurity in the World, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/y1500e/y1500e00.htm> consultée le 28 novembre 2022.

FAO. 2005. Voluntary Guidelines to Support the Progressive Realization of the Right to Adequate Food in the Context of National Food Security. Rome, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/y7937e/y7937e.pdf> consultée le 28 novembre 2022.

FAO. 2013. FAO's definitions of Family farming, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/world-agriculture-watch/tools-and-methodologies/definitions-and-operational-perspectives/family-farms/ar/> consultée le 14 juillet 2022.

FAO. 2014. LEGACY of IYFF 2014 and the WAY FORWARD, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/mm296e/mm296e.pdf> consultée le 28 novembre 2022.

FAO. 2016. State of the World Security, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/i5555e/i5555e.pdf> consultée le 28 novembre 2022.

FAO. 2019. FAO's work on social protection. Contributing to zero hunger, poverty reduction and resilience in rural areas, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/ca5779en/CA5779EN.pdf> consultée le 28 novembre 2022.

FAO. 2020. FAO Policy on gender equality 2020–2030, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/cb1583en/cb1583en.pdf> consultée le 28 novembre 2022.

FAO. 2021. The state of the world's land and water resources for food and agriculture, Systems at breaking point, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/cb7654en/cb7654en.pdf> consultée le 28 novembre 2022.

FAO, IFAD, UNICEF, WFP AND WHO. 2022. The State of Food Security and Nutrition in the World 2022, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/3/cc0639en/cc0639en.pdf> consultée le 28 novembre 2022.

HLPE. 2017. Nutrition and food systems. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. HLPE report 12

HLPE. 2019. Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. HLPE report 14

HLPE. 2020. Food security and nutrition: building a global narrative towards 2030. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security, Rome

IPCC. 2020. Climate Change and Land, An IPCC Special Report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.ipcc.ch/srccl/> consultée le 28 novembre 2022.

IPCC. 2022. Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability Working Group II, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/> consultée le 28 novembre 2022.

MAESTRE, M., POOLE, N. & HENSON, S. 2017. Assessing food value chain pathways, linkages and impacts for better nutrition of vulnerable groups. Food Policy, 68:31-39.

MEYBECK, A. & GITZ, V. 2017. Sustainable diets within sustainable food systems. Proceedings of the Nutrition Society, 76(1): 1-11.

OECD. 2015. Agricultural Policy Monitoring and Evaluation, [internet] disponible à l'adresse : https://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/agricultural-policy-monitoring-and-evaluation-2015_agr_pol-2015-en consultée le 28 novembre 2022.

SEN, A. 1981. Poverty and Famines: an essay on entitlement and deprivation. Clarendon Press Oxford.

UN. 1975. Report of the World Food Conference. New York.

UN GENERAL ASSEMBLY. 2016. Report of the open-ended intergovernmental expert working group on indicators and terminology relating to disaster risk reduction. Seventy-first session, Agenda item 19 (c), A/71/644. New York, USA, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.undrr.org/publication/report-open-ended-intergovernmental-expert-working-group-indicators-and-terminology-0> consultée le 28 novembre 2022.

UN. 2017. Report of the High-Level Committee on Programmes at its thirty-fourth session. Annex III. CEB/2017/6 (6 novembre 2017). New York, USA, [internet] disponible à l'adresse : <https://digitallibrary.un.org/record/3844899> consultée le 28 novembre 2022.

UNDP. 1990. Human Development Report. Concept and Measurement of human development.

UNDP. 1994. Human Development Report. Oxford and New York: Oxford University Press.

UNICEF/WHO. 2021 The Measurement and Monitoring of Water Supply, Sanitation and Hygiene (WASH) Affordability A Missing Element of Monitoring of Sustainable Development Goal (SDG) Targets 6.1 and 6.2, [internet] disponible à l'adresse : <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/341067/9789240023284-eng.pdf> consultée le 28 novembre 2022.

UNITED NATIONS/INTER-AGENCY SECRETARIAT OF THE INTERNATIONAL STRATEGY FOR DISASTER REDUCTION – UN/

ISDR. 2009. UNISDR Terminology on Disaster Risk Reduction. Geneva: United Nations Publications, disponible à l'adresse : <http://www.unisdr.org/we/inform/publications/7817>, consultée le 25th October 2012.

WFP. 2022. Global Food Crisis Summary, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.wfp.org/publications/global-report-food-crises-2022> consultée le 28 novembre 2022.

WHO. 2017. One Health Approach, [internet] disponible à l'adresse : <https://www.who.int/news-room/questions-and-answers/item/one-health> consultée le 28 novembre 2022.

LISTE DES ACRONYMES

AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
CESCR	Comité des droits économiques, sociaux et culturels (en anglais : Committee on Economic, Social and Cultural Rights)
CSA	Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale
EAH	Eau, Assainissement et Hygiène
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (en anglais : Food and Agriculture Organization of the United Nations)
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIES	Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire basée sur les expériences (en anglais : Food Insecurity Experience Scale)
gFSC	Cluster mondial pour la Sécurité Alimentaire (en anglais : global Food Security Cluster)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (en anglais : Intergovernmental Panel on Climate Change - IPCC)
HDP	Humanitaire-Développement-Paix
HLPE	Groupe d'experts de haut niveau (en anglais : High-level Panel of Experts)
IDH	Index de Développement Humain
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (en anglais : Integrated Food Security Phase Classification)
MSC	Mécanisme de la société civile
MSCPA	Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones
MSP	Mécanisme du secteur privé
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMS	Organisation Mondiale de la Santé Animale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POU	Prevalence of Undernourishment
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SAP	Système d'alerte précoce
SIPC	Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (en anglais : United Nations Children's Fund)
UNSCN	Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies (en anglais : United Nations Standing Committee on Nutrition – UNSCN)
VBG	Violence basée sur le Genre



Ensemble, pour un monde meilleur.

VIA F. DE LEMENE 50 - 20151 MILAN - ITALIE
Tél. +39 02 3085057 R.A. - FAX +39 02 33403570
COOPI@COOPI.ORG - WWW.COOPI.ORG
code fiscal 80118750159



Ensemble, pour un monde meilleur.